L'unité

N°48 - 2F50 Hebdomadaire socialiste 19-25 janvier 1973



Coll. Fondation Jean-Jaurès

Au risque de vous plaire

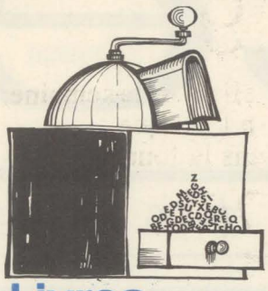

Livres

POLITIQUE

*** François Borella : Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui (éditions du Seuil, coll. Politique).**

A lire à l'aide d'une grille : en même temps que professeur de droit, l'auteur est responsable P.s.u. et il ne met pas son drapeau dans sa poche. Compte tenu de quoi, et malgré des erreurs de détail un peu dommageables, c'est une analyse intelligente et très claire.

*** Jean-Anne Chalet : La Roumanie, alliée rebelle (Casterman-Poche).**

Par l'ancien correspondant de l'A.f.p. à Bucarest, un petit bouquin sérieux sur un pays socialiste qui vient de fêter le 25e anniversaire de la proclamation de la République.

*** Elizabeth Janeway : La place des femmes dans un monde d'hommes (Denoël-Gonthier).**

Des mythes structurent notre pensée et notre conduite : ils mettent « chacun à sa place », l'homme d'un côté, la femme de l'autre. L'auteur réfute aussi les nouveaux mythes de type « féministe ». Et, loin des violences verbales, fait une analyse politique d'une situation qui devrait bien changer.

*** Stoetzel et Girard : Les sondages d'opinion publique (Presses universitaires de France).**

Qu'est-ce qu'un sondage ? A-t-il valeur scientifique ? A-t-il une utilité quelconque ? Sert-il à manœuvrer et conditionner les masses ? Voilà un livre qui jette ses questions comme pavés dans la mare de l'actualité.

SOCIETE

*** Apprenons à faire l'amour (Maspéro).**

A partir du tract du Dr Carpentier, un petit livre d'éducation sexuelle à mettre entre toutes les mains.

*** Si vous voulez savoir voter (Stock).**

Le programme de chaque parti présenté par un de ses responsables : à deux mois des élections, un livre... indispensable.

*** Brigitte Gros : Les Paradisiennes (Laffont).**

La vie des femmes dans les grands ensembles de la région parisienne racontée par une élue départementale : la suite de « Quatre heures de transports par jour ».

*** Raymond Darolle : L'avortement, oui mais... (Presses de la Cité).**

Sans doute prudent à l'excès dans les conclusions, un dossier néanmoins très vivant. Notamment grâce au panorama de la situation dans les autres pays, établi sur la base de reportages fort bien faits.

*** Renaud Sainsaulieu : Les relations de travail à l'usine (Les Editions d'organisation).**

Dans la collection dirigée par Michel Crozier, l'apport très neuf d'un jeune sociologue du C.n.r.s., à partir du cas concret d'une entreprise électrotechnique : ce que sont les normes du comportement, liées à sa fonction dans l'entreprise (O.s., O.p., technicien ou cadre), auxquelles chacun se réfère dans les relations hiérarchiques, collectives et même interpersonnelles ; et comment la microsociété du lieu de travail contribue à la formation de ces conduites-types. Riche d'enseignements.

REVUES

*** « Ciné 73 » : numéro de janvier.**

A signaler : un dossier bien fait sur le western, écrit dans un langage accessible — ce qui se fait rare dans les revues de cinéma.

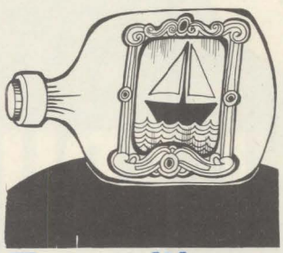

Expositions

*** Galerie A.a.a. (38, rue de Seine, Paris 6e) : Alexandre Bonnier.**

Un ensemble intitulé « Jardins de papier : tombeaux, gisants, polochons et salades... » Un jour, le peintre Bonnier en eut assez de peindre à plat. Et il partit à la conquête des volumes. But : donner de l'épaisseur à l'image produite par l'artiste et faire en sorte que l'amateur d'art puisse « entrer en elle » — au sens véritablement spatial du terme.

*** F.i.a.p. (30, rue Cabanis, Paris 14e) : Marette.**

Vingt sculptures d'un artiste « patronné » par Lévi-Strauss lui-même.

*** Musée du Louvre : « Autoportraits de Courbet ».**

Courbet le réaliste, Courbet le communard, Courbet l'exilé se regardait aussi de temps à autre : on découvrira avec surprise « L'homme à la ceinture de cuir », « L'homme blessé » et quelques autres. Des visages qui n'ont rien à voir avec la « bille de clown » qui fut la cible des caricaturistes de l'époque.

*** Centre national d'art contemporain (11, rue Berryer, Paris 8e) : Livres de Pierre Lecuire.**

Poète, homme de lettres, Lecuire s'est aussi fait artisan : il fabrique des livres d'arts. Il a ainsi servi ses propres œuvres, mais aussi celles de Nicolas de Staël, de Vieira Da Silva, d'Ubac, de Tal Coat, etc.

*** Galerie Delpire (13, rue de l'Abbaye, Paris 6e) : Etienne Delessert.**

Des vertiges surréalistes à travers des couleurs insaisissables : tel est le style de l'illustrateur-graphiste Delessert. Rien d'étonnant — sauf si l'on sait que ses illustrations sont exécutées pour des livres destinés aux enfants.

*** Musée du Petit Palais : Pompéi.**

Des objets et documents d'outre-mort trouvés au cours des fouilles faites à la cité du Vésuve. Des prêts du musée de Naples.

*** Musée national des arts et traditions populaires : Cinq siècles d'imagerie populaire.**

La vie quotidienne ou exceptionnelle (des jours de fêtes) du peuple de France à travers des dessins, des gravures et des planches vendus pour des prix modiques sur la voie publique.



Disques

VARIETES

*** Pierre Vassiliu : Attends (Barclay 80477 U).**

Vassiliu aime la vie et ne se lasse pas de le dire. Son humour est moins « accrocheur » que celui de Pierre Perret, mais sa gouaille est autrement spontanée. « En réponse à votre lettre du 2.11.72 » et « Pauvre flic » sont deux petits chefs-d'œuvre qu'il faut avoir entendus.

CLASSIQUES

*** Beethoven : Triple concerto (Philips 6500 129).**

Beethoven admirait Haendel. Beethoven prévoyait de composer une « Symphonie joyeuse ». De cette affinité et de ce projet modifié sortit le Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur, op. 56, dit « Triple concerto ». Rarement œuvre de Beethoven fut aussi gaie. Sous les arrangements baroques perce un bonheur inattendu. Le New Philharmonia Orchestra sait en rendre toutes les nuances.

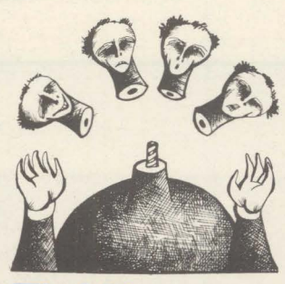

Théâtre

PARIS

*** Théâtre Sorano : « Demain la fête » de Guy Foissy. Mise en scène de J.M. Cornille.**

« J'ai envie d'écrire une pièce de la joie » dit l'auteur. Il a réussi. Et le spectacle a connu le succès au Théâtre des Deux-Portes, puis au Festival d'Avignon. La reprise le confirmera.

N.B. Sur présentation d'une carte de militant (syndical ou politique) on bénéficie d'une importante réduction sur le prix des places.

BANLIEUE

*** M.j.c. d'Argenteuil : « La Célestine » de Fernando de Rojas. Mise en scène de Jean Gillebert. Avec Maria Casarès.**

Amour, sexe et mort. Les grands et le peuple. Les gouvernants et les prêtres. Dans une Espagne riche, fabuleuse, grouillante, sensuelle et mystérieuse. Le tout sous le regard de la Célestine, la diabolique entremetteuse.

Music-hall

*** Bobino : Jean-Roger Caussimon.**

On connaissait l'acteur, le parolier qui écrivait des chansons pour les autres (pour Léo Ferré surtout). On découvre aujourd'hui l'interprète : la présence admirable d'un vieil homme au cœur d'enfant. Pour ceux qui ne pourront aller rue de la Gaîté, il existe aussi désormais un disque (Saravah 10 033).



Cinéma

*** John Huston : Fat City.**

*** Pascal Thomas : Les zozos.**

Pour ces deux films voir en page 15.

*** Helvio Soto : Vote+ fusil.**

L'arrivée d'Allende au pouvoir : un document dans la lignée de « Que Hacer ».

*** Serge Eisenstein : La ligne générale.**

Ou comment une petite paysanne, malgré l'indifférence et l'hostilité, impose la création d'une coopérative agricole. Il s'agissait, pour Eisenstein, d'inciter à la généralisation des premiers kolkhozes. Si le film souffre parfois de ce propagandisme à travers ses métaphores, l'utilisation presque symphonique du montage et des « couleurs » en fait une des grandes œuvres du cinéma muet finissant. Et la critique du bureaucratisme, en 1929, ne manquait pas de perspicacité...

*** Michel Deville : La femme en bleu.**

Voir le précédent numéro de « l'Unité ».

*** Preston Sturges : Les voyages de Sullivan.**

Toute la drôlerie — une drôlerie qui va loin — d'un cinéaste de très grand talent, et pourtant méconnu.

Sommaire

4
Capital : Des figurants bien payés
Un beau portefeuille

6
Transports : Demain, Galley rase gratis

7
Editorial : Leur hantise

8
A contre-pied

9
Parti socialiste : Bilan dans les entreprises

10
Société : La France dans ses meubles

11
U.r.s.s. : Qui a peur du grand méchant loup ?

12
Olof Palme et le programme commun

13
L'Internationale à Paris

14
La vie immédiate : Un vrai théâtre populaire, par Pierre Bourgeade

15
Cinéma : K.o. de naissance
Lettre d'un zozo

16
L'œil en coin : Un mot à proscrire
Télé-sélection

17
Télévision : Les créateurs au purgatoire

18
T.n.p. : Le retour de Chéreau

19
Le livre de la semaine: Un loufoque dans la tourmente

20
Document : Le droit à l'éducation sexuelle
Leur ordre moral

23
Mots croisés

24
Réponses aux téléspectateurs

PHOTOS ET DESSINS
Keystone (page 6), Rajak Ohanian (page 18), André Perlstein (pages 12, 13, 14), Danielle Puech (page 9), Sabadel (pages 1, 6, 21, 22), Teich (page 8), U.p.i. (pages 10, 11), Vasco (pages 5, 19).

Courrier

Roland Nungesser nous écrit

M. Roland Nungesser, député maire U.d.r. de Nogent-sur-Marne, président du conseil général du Val-de-Marne, nous écrit une longue lettre à propos du document que nous avons publié dans notre numéro 46 du 5 janvier, sous le titre « La bombe de l'U.d.r. ».

Après avoir expliqué qu'il aurait pu recourir au droit de réponse prévu par la loi, M. Nungesser fait appel à notre bonne foi et écrit ce qui suit : « J'espère que vous voudrez bien faire savoir à vos lecteurs que j'ignore tout du texte dont j'ai été présenté comme le principal auteur, celui dont j'ai la charge se situant sur le plan de la philosophie politique et de la doctrine.

Quant à la caricature de biographie dont m'a gratifié un journaliste anonyme, je n'en voudrais pas relever tous les excès, ni noter toutes les omissions. En effet, il est aussi mal informé de la teneur de ce simple curriculum vitae que son confrère l'est du bien-fondé de ses « bombes » journalistiques. Je voudrais, en priorité — car ma famille et moi-même y tenons beaucoup — lui rappeler que, contrairement à ce qu'il pense, je suis bien venu au gaullisme par la Résistance. Sans doute étais-je au début « un résistant en culottes courtes », mais j'ai rempli auprès de mon père et de ses amis un certain nombre de missions et je garde à la disposition de mon « biographe » l'attestation délivrée par la commission militaire du C.n.r., signée notamment de MM. Kriegel-Valrimont, Pierre Villon et Ouzoulias. C'est du reste, au sein du Mouvement Libération-Nord, auquel nous appartenions, que j'ai rencontré beaucoup de membres du Parti socialiste qui sont restés des amis fidèles.

Permettez-moi aussi de m'indigner de la façon dont votre collaborateur a voulu ressortir des poubelles du Parti communiste certains arguments que ce dernier avait essayé d'utiliser contre moi, tenant notamment au fait que Me Rochenoir, avait jadis appartenu — du reste officieusement — à mon cabinet. A ce propos, l'auteur de cet article a omis de rappeler que Me Rochenoir a appartenu plus longtemps au Parti socialiste qu'à mon cabinet, ayant été notamment — je crois — secrétaire général des Jeunesses socialistes de la Seine.

Malgré la nausée que m'inspire ce genre de procédés, je n'ai donc point recouru aux dispositions de la loi sur la presse, mais comptant sur votre loyauté, j'espère que vous voudrez bien publier la mise au point qui s'impose. »

Ayant ainsi fait une large place aux arguments de M. Nungesser, nous nous contenterons de faire observer que :

1° Nous ne l'avons jamais présenté comme le « principal auteur » du texte que nous avons publié, puisque nous avons précisé qu'il était l'œuvre d'un « groupe d'experts qui travaillent en liaison avec Roland Nungesser ». D'autre part, l'un des éléments du « bréviaire » qui a été remis le 7 janvier, à Provins, aux candidats U.d.r. s'inspire directement du texte que nous avons publié.

2° Nous n'avons jamais mis en cause l'activité de M. Nungesser dans la Résistance. Nous avons simplement écrit, dans un article qui était signé et non anonyme, qu'il avait commencé sa carrière politique dans le gaullisme à l'époque du R.p.f.

3° M. Nungesser ne conteste pas que l'avocat marron Victor Rochenoir ait été membre de son cabinet, lorsqu'il était ministre. Le fait que cette appartenance était « officieuse » aggraverait plutôt les choses. Il s'agit, en tout cas, d'un point précis et non d'un ragot tiré d'une poubelle (Rochenoir a peut-être été socialiste dans sa jeunesse, mais il ne jouait alors aucun rôle et n'occupait aucune fonction).

4° Puisque M. Nungesser parle d'omissions, nous voudrions enfin lui signaler qu'il omet de relever un autre point de sa biographie publiée dans « l'Unité » : celui qui concerne ses relations avec les frères Willot et ses fonctions d'administrateur du Bon Marché en 1970 et 1971. On comprend que M. Nungesser veuille rester discret sur ce point qui lui a sans doute causé du souci, mais apparemment pas la moindre « nausée ». Il nous permet cependant ainsi de répéter qu'il symbolise parfaitement le parti majoritaire dont la « philosophie » et la « doctrine » conduisent si souvent à confondre la politique et les affaires.

Des figurants bien payés

Lors de son face à face télévisé avec Alexandre Sanguinetti, François Mitterrand a dénoncé avec force les excès du système économique actuel et illustré son propos — ce fut un des moments forts du débat — en rappelant que dix mille administrateurs de sociétés touchent, à eux seuls, autant de dividendes que le total des autres profits distribués. Le Premier secrétaire du Parti socialiste s'appuyait sur une très intéressante étude publiée par le mensuel « l'Expansion », en septembre 1971, qui a levé le voile sur une question mal connue et sur laquelle l'attention de plusieurs millions de téléspectateurs vient ainsi d'être brusquement attirée : la façon dont sont rémunérés les administrateurs de sociétés.

Schématiquement, les administrateurs perçoivent quatre rémunérations distinctes.

▶ Les jetons de présence : ils constituent le salaire des administrateurs et figurent dans les charges d'exploitation de la société. Contrairement à leur nom, ils n'ont rien à voir avec l'assiduité des intéressés. Leur montant, fixé par l'assemblée générale ordinaire, ne comporte pas de plafond légal. Et comme l'assemblée n'est consultée que pour la forme, rien ne s'oppose à ce que les jetons atteignent un total fantastique. Leur montant est partagé librement entre les bénéficiaires mais, en général, chacun perçoit la même somme — sauf le président, qui touche le double ; ainsi, éventuellement, que l'administrateur directeur général-adjoint.

Des rentrées substantielles

Deux observations importantes :

1. Comme le total des jetons est une somme annuelle fixe, reconduite tacitement d'exercice en exercice, les curieux ne peuvent en déceler le montant qu'à l'occasion d'une modification discrètement publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires, le « Balo ».

2. Les jetons de présence peuvent être distribués en l'absence de bénéfices.

Quelques exemples de jetons de présence : 36 000 francs à la Générale alimentaire, 91 000 chez D.m.c., 100 000 chez Kléber, 150 000 chez Lesieur, 240 000 chez Ugine-Kuhlmann, 350 000 chez Peugeot S.a., 525 000 chez B.s.n., 800 000 à la C.g.e.

Les conseils se composant en général d'une dizaine de membres, il suffit de diviser ces montants par dix pour se faire une idée de ce que gagne chaque administrateur. Ainsi, pour la C.g.e., c'est plus de 65 000 francs par an.

▶ Les tantièmes constituent une manière de superdividendes. Ils doivent être prévus par les statuts, n'existent que s'il y a distribution de dividendes et ne peuvent excéder 10 % du bénéfice distribuable, sous déduction à la fois de 5 % du capital social, des « réserves constituées en exécution d'une délibération de l'assemblée générale » et des sommes reportées à nouveau. Pour simplifier, disons qu'une société au capital de 5 millions de francs, réalisant un bénéfice de 600 000 francs et ayant fixé à 5 % l'intérêt statutaire, peut répartir au maximum 12 000 francs entre ses administrateurs. Quelques exemples de tantièmes : 150 000 francs chez Perrier, 206 100 à la Générale alimentaire, 477 000 au Nickel, 558 000 à L'Oréal, 647 000 aux Nouvelles galeries, 980 000 chez Hachette, 1 350 000 chez Rhône-Poulenc, 1 500 000 à la C.g.e., 2 000 000 chez Ugine-Kuhlmann. Reprenons le cas de la C.g.e. : l'administrateur qui perçoit 65 000 francs en jetons de présence ramasse également 125 000 francs en tantièmes. Soit, au total, 190 000 francs (environ 16 000 — un million six cent mille anciens francs — par mois).

▶ Les « rentrées » des administrateurs ne s'arrêtent pas là. Ceux d'entre eux qui occupent la fonction de président, d'administrateur directeur général ou d'administrateur délégué peuvent recevoir des jetons et tantièmes spéciaux, des « participations » basées sur le chiffre d'affaires ou sur les bénéfices et — bien entendu — un traitement fixe. De même, tout salarié devenant administrateur conserve son traitement. En revanche, la loi semble interdire qu'un administrateur devienne salarié. Cela dit, tout administrateur peut recevoir une rémunération exceptionnelle en paiement d'une mission particulière ou une prime pour service rendu. Bref, les moyens ne manquent pas au conseil d'administration s'il désire « arroser » tel ou tel de ses membres.

Il semble, d'ailleurs, que les administrateurs exerçant des fonctions opérationnelles dans l'entreprise soient particulièrement privilégiés. Le ministre des Finances a publié des statistiques globales sur leurs rémunérations, compte non tenu des jetons de présence et des tantièmes : elles s'élevaient en 1967, pour l'ensemble des sociétés par actions du secteur privé, à 4,48 milliards de francs ; soit le quart des profits nets et un peu plus que les bénéfices distribués par les mêmes sociétés !

▶ Il faut enfin ajouter les avantages en nature de toutes sortes : bureau, téléphone, secrétaire, voiture, chauffeur, notes de frais, logement de fonction, etc. qui, cumulés, suppriment pour l'intéressé une bonne partie de ses dépenses courantes. N'a-t-on pas vu les domesti-

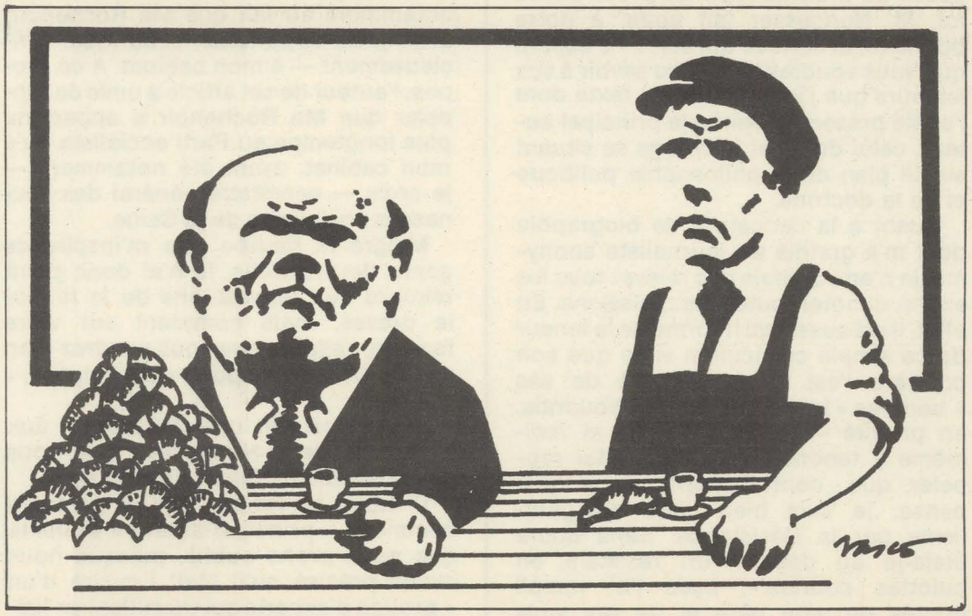

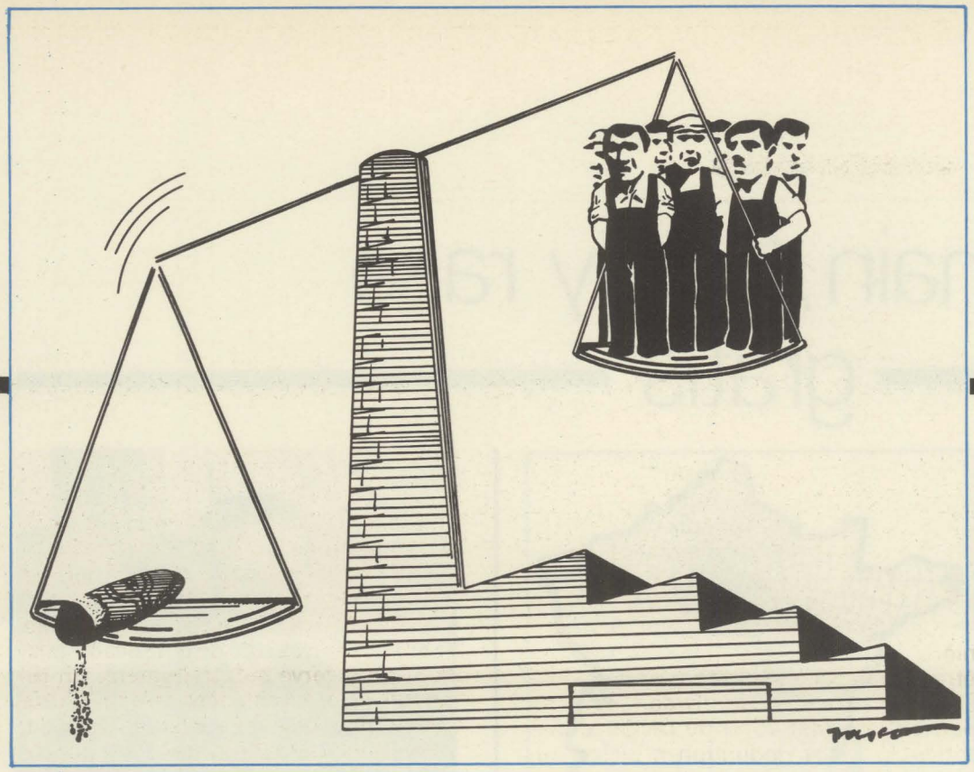

ques et gardes-chasse de tel administrateur d'une grande société sidérurgique figurer sur les listes du personnel avec la mention O.s. 2 ?

Potiches et tapis vert

L'étude de « l'Expansion » abordait ensuite — et ce n'est pas l'aspect le moins intéressant du problème — les critères fiscaux permettant de déterminer l'importance des rémunérations des administrateurs.

Les chiffres fournis par le fisc indiquent que, en 1969, les administrateurs de sociétés anonymes ont payé globalement 28,8 millions de francs d'impôts sur leurs tantièmes. Comme le prélèvement fiscal est dans ce cas de 25 %, on peut en déduire que la masse des tantièmes approchait 115 millions de francs. Ce montant est manifestement inférieur à la réalité, puisque les seuls tantièmes payés par quinze sociétés importantes qui veulent bien publier ce type de renseignement atteignent déjà 16 millions de francs ! Est-il possible que toutes les autres se contentent de moins de 100 millions ?

Même en acceptant cette base des 115 millions fiscaux, deux observations conduisent à penser que les administrateurs ne sont pas si mal payés :

1. Les tantièmes sont complétés par les jetons de présence, dont le montant — de l'avis d'experts financiers — est au moins égal. Ainsi, les 115 millions deviennent 230 millions, soit environ 21 000 francs par tête et par an. Ce n'est pas négligeable.

2. Plus les sociétés sont importantes, plus augmentent les tantièmes, les jetons et la densité d'administrateurs-potiches au mètre carré de tapis vert. Et, parallèlement, plus s'accroît la différence entre les sommes effectivement perçues et le chiffre moyen de 21 000 francs.

Il faut ajouter que la loi ne définit pas avec précision les obligations de l'administrateur. Le public sait également mal que n'importe qui peut être administrateur d'une société. Aucune capacité juridique particulière n'est exigée. Il n'est même pas nécessaire d'être un gros actionnaire de la société en question.

Si les administrateurs n'ont pas nécessairement une qualification, ont-ils au moins le temps de se consacrer à leurs fonctions ? Pas nécessairement, puisque la loi leur accorde la possibilité de cumuler huit fauteuils, sans parler des strapontins fournis par les filiales. Soit au total, treize, comme François Mitterrand l'a rappelé à son interlocuteur d'Armes égales. On voit mal comment un administrateur, aussi « surhomme » soit-il, pourrait s'occuper sérieusement de treize firmes différentes. Notons toutefois que le cas des P.d.g. est plus sévèrement réglementé : pas plus de deux présidences et cinq au maximum dans les filiales. Soit sept titres de P.d.g. Ce n'est quand même pas si mal !

Quant au contenu de la fonction, la législation n'est guère explicite. Ainsi, curieusement, un administrateur n'administre pas ; c'est le conseil qui administre. Le seul rôle de l'administrateur est de se rendre — s'il le veut bien — aux convocations du conseil, de délibérer et de voter. En ce qui concerne le rythme des réunions, la loi se borne à déclarer que le conseil se réunit « aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige » et « au moins une fois par an pour l'examen des comptes ». Et même dans ce cas, seule la présence de la moitié des administrateurs est requise... S'agissant des pouvoirs de l'administrateur, la question est simple, puisqu'ils sont inexistants : seul « le conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires ».

Certes, les administrateurs peuvent encourir — en cas de faillite, par exemple — des sanctions pénales mais bon nombre d'entre eux — et précisément ceux qui sont les mieux rémunérés — ne sont que des figurants que l'on ne réunit que pour la forme, une fois que les décisions importantes ont déjà été prises à d'autres échelons.

Des figurants grassement payés dont la seule existence — une forte proportion de députés U.d.r. ou Républicains indépendants sont eux-mêmes administrateurs de sociétés — caractérise l'injustice d'un système que d'aucuns appelaient naguère, par euphémisme sans doute, l'association capital-travail, et dont le nouveau maître-mot est « participation ».

ANTOINE VIOLET

Un beau portefeuille

Le groupe parlementaire de l'U.d.r. dans l'Assemblée élue en juin 1968 compte 32 chefs d'entreprise et administrateurs de sociétés. Parmi eux, le président du groupe, Marc Jacquet.

Celui-ci à en croire sa notice au « Who's who » a occupé ou occupe les fonctions suivantes :

— président de la Société nouvelle pour l'industrie du bâtiment depuis 1955 ;

— président de la Société concessionnaire française du tunnel routier sous le Mont Blanc, 1966-1967 ;

— président d'Inter-Drugstore, société internationale de drugstore, 1968-1969 ;

— président de l'Union financière internationale pour les industries du tourisme (Ufitour) depuis 1966 ;

— administrateur de Réalisations industrielles et commerciales (Ricom) depuis 1962 ;

— administrateur de la société Schneider-radio-télévision, depuis 1960

Heureusement, la loi prévoit que l'on ne peut pas siéger dans plus de 8 conseils d'administration.

Demain, Galley rase gratis

Dans le cadre des générosités électorales qui sont en train de mettre par terre le budget dit de rigueur et d'équilibre imposé à la fin de l'année dernière par Valéry Giscard d'Estaing, les usagers des transports de la région parisienne reçoivent à leur tour leur part de la manne. Robert Galley, l'ex-champion du téléphone et l'actuel ministre des Transports, a en effet annoncé que le gouvernement accorderait cette année 2 milliards de francs lourds aux transports parisiens, contre 200 millions l'année dernière. La priorité des priorités sera accordée aux transports en commun.

Evidemment, le conseil des ministres, qui a suivi Galley, ne paraît pas s'être posé de questions sur le caractère quasi miraculeux de l'apparition des 2 milliards. Ni le budget des conseils généraux, ni celui du District, ni celui du ministère des Finances n'avaient prévu un tel supplément. Et lorsque Maurice Doublet avait présenté devant le conseil d'administration du District parisien son plan de réforme et de rénovation des transports dans la capitale et dans la banlieue, il avait souligné la nécessité de recettes nouvelles, qu'il cherchait dans les poches des utilisateurs, des automobilistes et des contribuables. Le préfet de région était mal informé : il lui suffirait de s'adresser à Galley pour que « l'interconnexion », les couloirs réservés et la décongestion aux heures de pointe deviennent réalités. Et pourtant, Doublet connaissait les dates de la consultation électorale : Georges Pompidou, fustigeant les membres de la conférence de l'Internationale socialiste, a affirmé en substance que tout responsable normalement constitué devait connaître la Constitution française et, en conséquence, retenir à l'avance dans son calendrier les dates des rendez-vous électoraux. Pourquoi alors avoir fait peur à certains élus de la majorité dans la région parisienne, en leur annonçant qu'ils auraient à voter des impôts nouveaux, des taxes diverses et des tarifs de contraventions en hausse, alors que la solution était détenue par le ministre ?

Il est vrai que ce dernier vient de découvrir « le caractère pénible de la durée des trajets dans des transports en commun qui ne répondent plus, par leur organisation et trop souvent par l'insuffisance de confort, aux besoins de la population ». Mieux vaut tard que jamais. Mais cette critique ne va-t-elle pas être

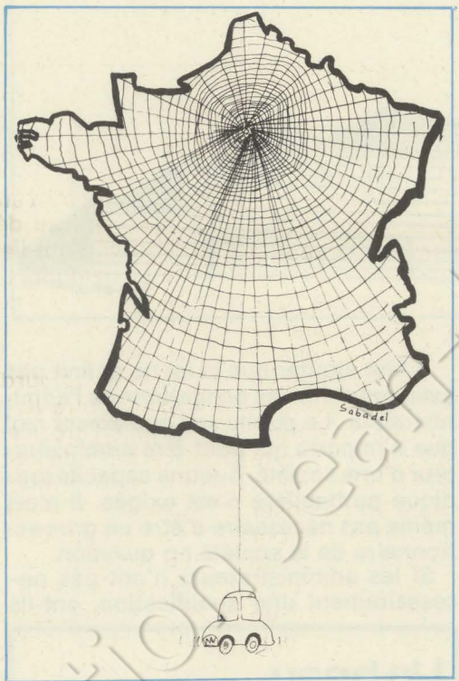

préjudiciable à la bonne réputation de la majorité ? Car enfin, qui gère depuis quinze ans les affaires de la nation, et depuis plus lontemps celle de la région parisienne ? Qui s'est fabriqué un District sur mesure ? Comment est composé le corps des députés de la Ville de Paris et d'une bonne partie des départements concernés par le Syndicat des transports de la région ?

La note sera lourde

D'autant que ce qu'on connaît du plan Galley fait partie des vérités d'évidence émises depuis des années et qui ne se sont jamais concrétisées faute de moyens financiers. Le programme « cohérent » du ministre des Transports prévoit, d'une part, une meilleure utilisation du réseau ferré (métro, R.e.r. et S.n.c.f.) ; d'autre part, une amélioration des conditions de fonctionnement des autobus. Sur le premier point, comme il ne peut s'agit de mettre plus de monde aux heures de pointe qu'il y en a, il doit être question notamment de l'interconnexion, cheval de bataille du préfet de région. Comme sa mise en œuvre suppose des années de travaux, la promesse de Galley a bien un caractère électoraliste dans sa présentation : les Parisiens ne seront pas mieux transportés cette année, mais dans cinq ou dix ans. Ce qui est mieux que rien, mais ne justifie pas un tel battage en janvier 1973.



Robert Galley.

Quant au « renversement de la tendance » pour les autobus, on sait qu'on touche alors au problème de la circulation générale. La solution actuellement retenue est le système des couloirs réservés : ils seront étendus et matérialisés, ce qui revient à dire que le transport routier va finir par bénéficier dans la région parisienne de ce qu'on avait cru longtemps l'apanage du transport ferré : la surface de circulation exclusivement à son usage. Robert Poujade, qui est ministre de l'Environnement, pourrait alors suggérer que le transport mû par l'électricité est moins polluant et que le tramway ou le trolleybus pourraient être alors remis à la mode.

Les usagers des transports parisiens ont donc quelques raisons d'être sceptiques devant les promesses soudaines de Galley, qu'il a réitérées au cours d'une conférence de presse. Ils ont intérêt à se souvenir que Valéry Giscard d'Estaing avait, l'année dernière, annoncé que les tarifs n'augmenteraient pas avant juin prochain et que le projet d'un relèvement du prix de l'essence dans la zone du District est toujours en réserve, sans doute pour les périodes post-électorales. Dici à mars, le régime fait patte de velours. S'il franchit le cap des élections, il présentera la note, infiniment plus lourde que ses pseudo-prodigalités.

JEAN LETHIL

Leur hantise

C'est décidément une hantise. Quoi qu'elle dise, quoi qu'elle fasse, la majorité est obsédée par le programme commun de la gauche. Depuis que Pompidou leur en a donné l'ordre et que Messmer leur a montré l'exemple dans son discours de Provins, les ministres se succèdent jour après jour pour tenter de discréditer les propositions de la gauche.

Mais dans leur zèle ils accumulent, une fois encore, les erreurs psychologiques. La première est d'ailleurs de n'ouvrir la bouche que pour parler du programme commun ce qui confirme chaque jour aux Français que celui-ci est bien devenu l'élément déterminant de la vie politique française. N'importe quel technicien de la publicité sait que la faute à ne pas commettre est de valoriser le produit d'un concurrent en s'y référant constamment. La règle d'or est au contraire de n'en parler jamais. Mais il faudrait en l'occurrence que la majorité ait elle-même un bon produit à proposer, ce qui n'est pas le cas.

La seconde erreur réside dans la nature même des critiques qui sont faites au programme commun et plus précisément dans leur excès, qui conduit d'ailleurs à de pittoresques contradictions.

Dans la même journée, Michel Poniatowski annonce que le programme commun signifie la ruine de la France en cinq mois (se montrant ainsi singulièrement plus pessimiste qu'Alexandre Sanguinetti qui avait affirmé l'autre jour à la télévision que la gauche avait trois ans pour « dilapider l'héritage »), Jean Foyer soutient que « les projets de la gauche ne font qu'enfoncer des portes ouvertes », ce qui se concilie mal avec l'idée qu'ils conduisent à la catastrophe, Olivier Guichard surenchérit en proclamant que l'union de la gauche c'est la « stérilité », ce qui s'accorde peu avec les propos de son collègue Joseph Fontanet qui reproche à la gauche de présenter, en matière d'éducation nationale, des propositions trop nombreuses donc, selon lui, trop coûteuses.

A lire ou à entendre tous ces discours, sans parler des litanies quotidiennes du Premier ministre ou du secrétaire général de l'U.d.r., les Français se posent certainement une question : ceux qui ont rédigé le programme commun sont-ils à ce point stupides et dénués d'imagination que pas une ligne de ce programme ne puisse être reconnue comme valable ? Qui peut croire cela ?

La troisième erreur, c'est qu'il a fallu plus de six mois aux hommes de la majorité pour découvrir toutes ces prétendues aberrations qu'ils dénoncent aujourd'hui à qui mieux mieux. Le programme commun a été signé le 27 juin 1972. C'est seulement au début de janvier qu'on s'est avisé en haut lieu qu'il convenait d'essayer de le démolir. S'ils sont prompts à parler de tout et de rien, nos ministres ne lisent pas vite et pas très sérieusement.

Car, et c'est la quatrième erreur, ils ne peuvent aujourd'hui développer leurs attaques contre le programme commun qu'en falsifiant grossièrement à la fois son contenu et le bilan de leur propre action. Sur ce plan, Chirac et Fontanet, Guichard et Foyer, Messmer et Poniatowski peuvent se donner la main : que ce soit sur l'agriculture ou sur l'éducation, sur l'aménagement du territoire ou sur la santé, sur les nationalisations ou sur les mesures sociales, ils inventent ce qui n'est pas dans le programme commun. Quant à ce qui y est, ils se hâtent de le prendre à leur compte en annonçant pour demain tout ce que la majorité a systématiquement refusé au cours de la dernière législature.

Sans doute comptent-ils sur le « matraquage » qui se développe sur les antennes de l'O.r.t.f. pour duper à nouveau les électeurs. Mais, cette fois-ci, les choses ont changé : l'union de la gauche autour du programme commun a ouvert une véritable perspective de changement et donc une immense espérance pour des millions de Français. D'ici au 4 mars, aucun discours ministériel ne pourra effacer cette réalité.

Aussi prudent que l'on veuille être, on peut hélas penser que l'échéance du 20 janvier sera franchie sans que la paix soit conclue au Vietnam. Nixon n'aura donc pas tenu l'engagement qu'il avait pris avant de se faire réélire. Sans doute les bombardements sur Hanoï ont-ils été suspendus depuis lundi, mais l'expérience a tragiquement prouvé qu'ils peuvent à tout moment recommencer. Certains se satisfont un peu vite de savoir que la paix est proche. Nous ne seront tranquilles que lorsque l'horrible guerre aura enfin cessé.

CLAUDE ESTIER

A contre-pied

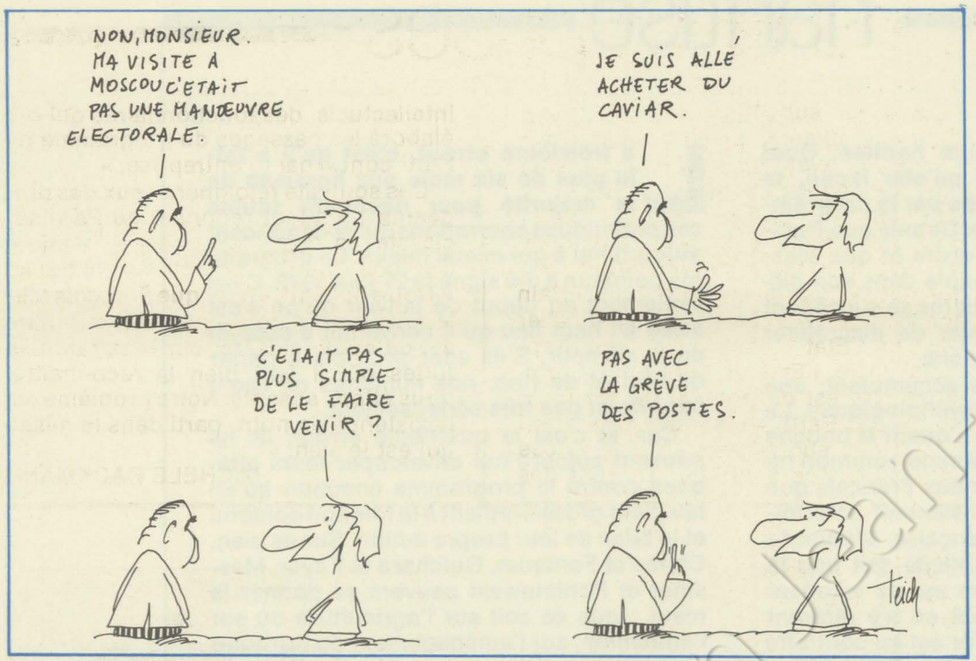

Les promesses de Messmer

Le 7 janvier à Provins, Pierre Messmer a annoncé toute une série de mesures qui constitueraient le programme de la majorité pour la prochaine législature. Le malheur est que chacune de ces mesures a fait, lors de la dernière législature, l'objet de propositions présentées par la gauche et qu'elles ont chaque fois été repoussées par la majorité, à la demande du gouvernement. Il en est ainsi notamment pour la construction de 600 000 logements par an, pour l'organisation des marchés du lait, de la viande et du vin, pour les régimes d'assurance vieillesse et maladie des commerçants, pour la lutte contre la spéculation, pour la réforme fiscale, pour le contrôle des naissances, pour la retraite à 60 ans, etc. Le Premier ministre veut donner aux jeunes le droit de vote à 19 ans, mais l'inscription de cette proposition a été refusée le 28 novembre dernier, à l'Assemblée, par 351 voix contre 110. Il veut créer 2 000 crèches et garderies nouvelles, mais il y a quelques mois le gouvernement a déclaré irrecevable une proposition dégageant les ressources nécessaires à la création de 1 000 crèches.

Bull n'aime pas la grève

Depuis plus de six semaines, les 5 000 employés du siège social d'Honeywell-Bull sont en grève. A Paris, en province, la grève est suivie à 85 %. Ce que réclament les grévistes : le treizième mois sur la base de 1 500 F, le maintien intégral du pouvoir d'achat, la garantie de l'emploi... Ce qu'ils obtiennent : des négociations sans cesse ajournées ; des promesses destinées à diviser les ouvriers ; des garanties accordées, puis reprises ; des pressions sur certains services. Des reproches aussi : la direction de Bobigny a trouvé scandaleux que les ouvriers occupent l'usine et ont invoqué le droit au travail. En réponse, les syndicats ont invoqué, eux, le droit à la grève. Surtout quand une direction décide de ne rien entendre.

Le vote des prêtres

L'évolution de l'Eglise au cours des dernières années a déjà fait l'objet de nombreuses études. L'une des plus significatives est celle qui résulte du sondage Ifop publié cette semaine par « le Point ».

Il est déjà intéressant de constater que les prêtres pris dans leur ensemble ont l'intention de voter davantage pour le Parti socialiste (25 %) que pour l'U.d.r. (21 %). Il l'est encore plus de savoir que, parmi les prêtres de moins de 40 ans, 64 % se prononcent pour la gauche, dont 42 % pour le Parti socialiste.

Ces chiffres sont complétés par deux autres indications de première importance : 70 % des jeunes prêtres jugent qu'ils doivent exercer un rôle politique et 12 % ajoutent : « davantage que les autres citoyens car ils ont des responsabilités particulières ». D'autre part, 37 % des moins de 40 ans jugent la nationalisation de l'enseignement confessionnel tout à fait souhaitable et 24 % sans importance. Comme dit le commentaire du sondage, « l'option de gauche » pénètre de plus en plus dans le clergé.

Chirac choisit son procès

Jacques Chirac n'est pas content. Il vient d'assigner « l'Express » et Jacques Derogy devant les tribunaux « en vue d'établir le caractère inexact, tendancieux et diffamatoire de prétendues révélations le concernant ». Que s'est-il passé ? Depuis le 4 décembre 1971 Edouard Dega, inspecteur central des Impôts, est en prison. Il serait coupable de bienveillance à l'égard de quelques contribuables trop généreux avec lui. La date de son procès n'est toujours pas fixée. Devant la chambre d'accusation, Edouard Dega a demandé qu'une pièce saisie et mise sous scellé n° 9 soit examinée. Selon lui, elle prouverait une intervention de Chirac, à l'époque secrétaire d'Etat aux Finances, en faveur d'un chirurgien, le professeur M.

Jacques Derogy a rapporté cette information. Cela n'a pas plu à Jacques Chirac. Mais pourquoi alors ne pas dire ce qu'il y a dans le scellé 9 ? Cela résoudrait pas mal de questions. Château-Chirac a bien mérité son surnom.

Germain écrit aux Juifs

Hubert Germain, gaulliste intransigeant et ministre des Postes et télécommunications, qui manifesta récemment un particulier acharnement pour « casser » le député Henri Modiano, vient d'écrire — sur papier à en-tête de son ministère — aux électeurs israélites du XIIIe arrondissement pour les assurer de ses bons sentiments. Entreprise délicate dont il ne s'est pas si bien tiré, si l'on en juge par cette phrase : « Je sais combien vous êtes attaché à la notion de liberté, vous qui avez été si cruellement atteint pendant la dernière guerre mondiale et qui avez payé un énorme tribut à l'humanité. C'est pourquoi je suis convaincu que vous voudrez, à nos côtés, refuser de voir cette liberté menacée demain si le peuple français remettait son destin entre les mains d'autocrates incontrôlés. »

Les électeurs juifs du XIIIe n'ont pas tous apprécié cette correspondance discriminatoire et cette tentative d'intimidation à peine voilée.

Bilan dans les entreprises

Qui sont les militants des sections socialistes d'entreprise ? Jeunes, en général — l'âge moyen est de 30 ans — ils apportent souvent avec eux un bagage de militant syndical ; beaucoup (80 %) se sont inscrits récemment au Parti socialiste. Ils sont aussi bien ouvriers ou employés que cadres : les deux tiers sont ouvriers ou proches de la classe ouvrière — les employés militant dans les sections sont plutôt des travailleurs manuels, chargés par exemple du tri dans les P.t.t., que des cadres techniques. L'autre tiers est formé de cadres, d'ingénieurs ou de techniciens employés souvent dans des industries de pointe.

Comment se forme une section ? En général, quelques militants socialistes, en recrutant des sympathisants, forment un groupe qui est, surtout en province, la structure de départ. Ensuite, les militants travaillant dans une même entreprise se regroupent en section. En moyenne, une section rassemble une vingtaine de militants.

Combien sont-ils ? La première réunion des sections et groupes socialistes d'entreprise qui s'est tenue samedi à Pantin, a permis aux 280 délégués présents de dresser un bilan encourageant. Plus encourageant même que beaucoup ne l'espéraient : en dix-huit mois, 250 groupes et sections socialistes d'entreprise se sont constitués et ont commencé à travailler à travers la France. Une centaine d'autres sont aujourd'hui en formation.

Base de classe

Certains secteurs sont plus favorables que d'autres à l'implantation de sections d'entreprise : ainsi les militants des P.t.t. et de la métallurgie constituent, à eux seuls, plus de la moitié de l'effectif total. Soit 3 000 personnes environ. Dans les P.t.t. fonctionnent 40 sections et 50 dans la métallurgie ; la seule section du centre de tri Paris-Brune rassemble 80 adhérents. E.d.f.-G.d.f., avec ses 20 sections et groupes, les banques et les assurances, la S.n.c.f., la chimie, la fonction publique sont également des secteurs où fleurissent, depuis quelque temps, les sections socialistes.

Enfin, les industries de pointe ont vu éclore de nombreuses sections : celle de l'Aérospatiale à Marignane, près de Marseille, compte 635 adhérents.

Quel est le but des sections ? En aucun cas, soulignent les militants, elles n'ont à se substituer aux syndicats. Ceux-ci d'ailleurs, dans l'ensemble, les accueillent avec sympathie. « Leur rôle n'est pas opposé, explique Yves Durrieu, secrétaire du groupe national E.d.f.-G.d.f. Par exemple, un syndicat comme la C.f.d.t. regrette qu'il n'y ait pas un parti qui puisse prendre en charge un certain nombre de problèmes, en particulier ceux de l'Etat : prise du pouvoir, rapports entre l'Etat et l'entreprise, etc. Notre rôle est de populariser les mots d'ordre du Parti. Mais il consiste aussi à faire des suggestions aux instances nationales : ce sont trop souvent des intellectuels, des fonctionnaires qui ont élaboré les passages du programme du Parti concernant l'entreprise. »

Ces souhaits rejoignent ceux des dirigeants : « Il faut redonner au Parti socialiste sa base de classe », déclare Georges Sarre, secrétaire national. « Notre objectif, a expliqué François Mitterrand aux délégués présents à Pantin, est de nous réinsérer sur le terrain des luttes où, il faut bien le reconnaître, nous étions absents. Notre problème est l'existence de notre parti dans le milieu qui est le sien. »

MICHELE BACKMANN

Nationaliser Fos ?

Onze morts depuis l'ouverture du chantier, des centaines d'accidents du travail. « Fos est la négation de l'homme », proclame Christian Dubonnet, secrétaire de l'Union régionale C.f.d.t., qui relatait l'autre jour pour la presse les conditions lamentables de travail et de logement des 10 000 immigrés du centre industriel, ainsi que du bénéfice qu'en ont retirés les gens de la région : hausse des prix de 15 à 20 % plus forte que pour les autres Français, pollution, urbanisation ratée, accroissement des difficultés de transport...

« Il faut redéfinir les objectifs, car on n'a pensé à Fos qu'à l'industrie lourde, non créatrice d'emplois régionaux ; et concevoir, à partir de là, un tissu local d'industries de transformation dont ne se sont souciés ni les maîtres de forges ni les pouvoirs publics », suggère Dubonnet. Et comme « l'Etat commande à Fos et c'est la pagaille », la C.f.d.t. propose d'associer les collectivités locales — écartées sous prétexte qu'elles n'avaient pas la « couleur politique » souhaitable — et de créer des institutions régionales démocratiques qui prendraient en compte l'ensemble de l'urbanisation et du tissu d'industries de transformation à créer.

La solution, ce peut être la nationalisation de la sidérurgie française, à condition qu'elle soit à vocation autogestionnaire. Le financement des investissements sidérurgiques en France se fait, depuis 20 ans, pour 10 % seulement par l'apport des actionnaires, pour 20 % par des emprunts privés, pour 50 % par l'utilisation de la plus-value, c'est-à-dire par autofinancement, et... pour 20 % par des dons déguisés de l'Etat — prêts du F.d.e.s. à tellement long terme qu'ils ne sont jamais remboursés. En fait, l'Etat paiera directement, dans cette opération, près de 50 % de l'addition : « Il y a là un scandale politique ». La C.f.d.t. de la région Provence-Côte-d'Azur considère que seul un changement de régime en mars prochain permettra d'appliquer les réformes qu'elle propose.

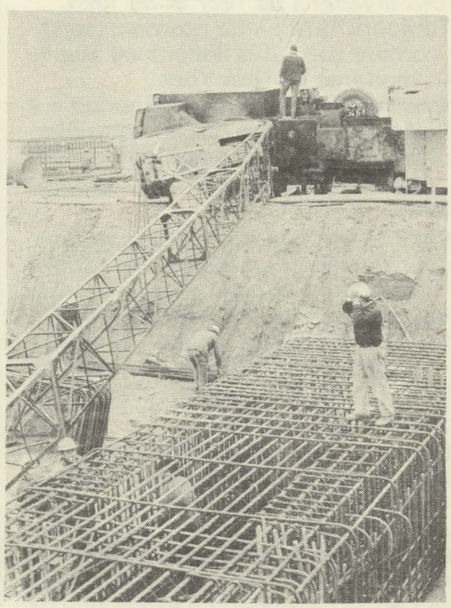

Une grue s'effrondre sur le chantier Wendel-Sidelor, à Fos : un mort.

La France dans ses meubles

Nous sommes au siècle de « l'archi-meuble ». Depuis les années 20 où Le Corbusier repensait le meuble pour l'intégrer dans sa « machine à habiter » et où le mouvement du Bauhaus concevait l'architecture d'intérieur, chaque saison nous offre des meubles nouveaux, différents, parfois beaux, fonctionnels. Mais personne ou presque ne les achète. Accroché au passé, par conformisme social plutôt que par goût, il nous a fallu près de 100 ans pour commencer à oublier le style décadent du Second Empire et deviner ce que certains appellent « l'art de vivre » du XXe siècle.

1972 : Knoll au Musée des arts décoratifs de Paris expose — entre autres — des créations de 1927 et de 1925.

Toujours 1972 : « Le nouveau paysage domestique », les Italiens au Musée d'art moderne de New York.

Encore 1972 : le « contemporain » à l'Elysée. Les meubles dessinés par Pierre Paulin à cette occasion sont édités et commercialisés pour M. Tout-le-monde.

C'est la victoire du fonctionnalisme, du purisme. Non seulement les formes se simplifient, s'affinent — il faut rentabiliser le moule ou la machine — mais le meuble change de fonction. L'« Unité de rangement » sert à la fois de bibliothèque et de vaisselier, et se déplace dans l'appartement.

Pourtant, photographié sous tous les angles dans les magazines spécialisés, le « design » ne représente en France que 10 à 20 % du marché. Cette année encore, pour la troisième année, au Salon du meuble — du 18 au 22 janvier — le Centre de recherche esthétique de l'ameublement contemporain (Creac) expose une sélection des meilleurs modèles contemporains français. Ces fabricants français « convertis », qui représentent le cinquième de la profession, y regarderont passer 70 000 visiteurs — tous négociants — avec l'espoir de les voir acheter leur production. Car il ne faut pas confondre industrie et commerce, production et vente. En France seulement, 10 % de la vente est directe, c'est-à-dire de l'éditeur au consommateur. Le reste du marché passe par l'intermédiaire du négociant. C'est lui qui choisit, donc décide des tendances.

Si l'on en croit l'indice des ventes, le goût des Français se partage entre le « style » et le « moderne ». Le style, c'est les copies d'ancien, les « Louis » en

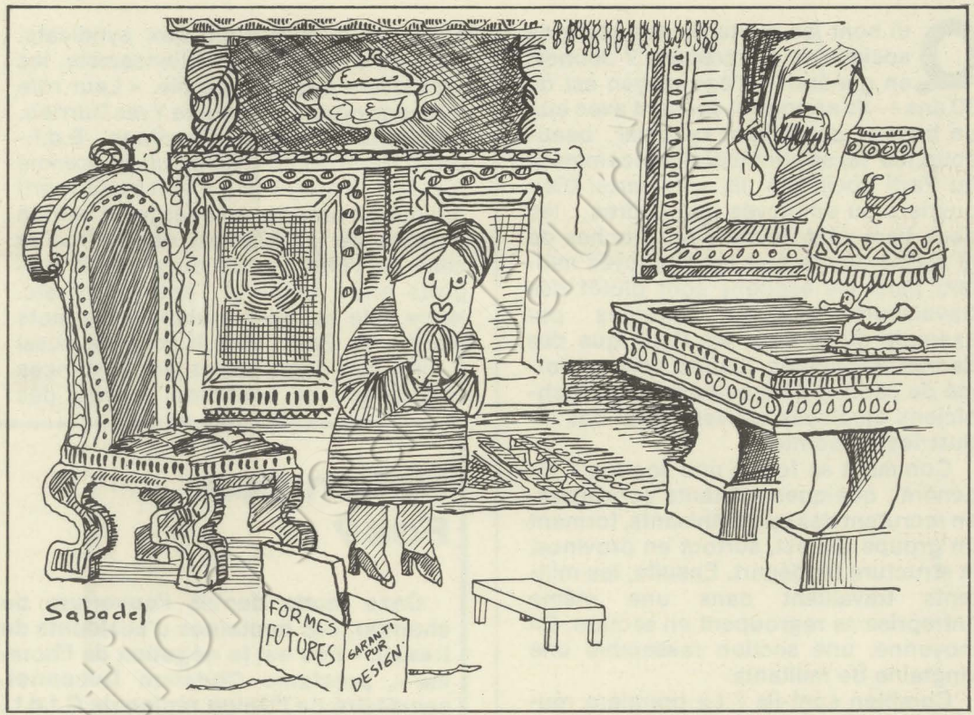

marqueterie, l'anglais, le rustique. Le moderne, c'est le scandinave dégénéré et alourdi ou le « moustache », fin du fin du sans style et de l'ornure, tout en verni polyester. Ce goût du poli, qui satisfait l'hygiène morale du « bien propre » et des bonnes manières, souligne et enveloppe la propriété. Et les commerçants flattent ce penchant du demi-luxe, du « confortable » presque bourgeois, et imposent au grand public le meuble le plus représentatif du conformisme actuel. Vieillot, peu pratique, il a valeur de symbole : tout à la fois promotion familiale, moyen de paraître, revendication d'une place dans la société. Son achat concrétise des rêves vieux de vingt ans : « l'installation » pensée dans le passé. Les meubles « design » visent une nouvelle clientèle, privilégiée, parce qu'elle a en son temps satisfait ses désirs. Elle se réfugie — parce qu'encore marginale — dans la « vérité » et la « pureté ».

En 1972, l'industrie du meuble, c'est 6 milliards 400 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais c'est une industrie d'artisans : 13 855 entreprises emploient moins de 10 employés. Ce sont pourtant les 1 534 autres qui assurent 70 % de la production nationale.

Autre problème : la pénurie de matière première. La France reste l'un des « marchands de bois » de l'Europe. Soumises à la loi de l'offre et de la demande, les coupes partent à l'étranger au prix fort. Les fabricants français, prenant prétexte de cette augmentation du bois, vont augmenter leur prix. Mais en février seulement. Ainsi cette majoration ne sera pas intégrée dans l'indice des prix avant les élections de mars...

Les forêts françaises transformées en aggloméré, l'artisan le couteau sous la gorge, les demandes de nouveautés à présent sensibles chez les particuliers, tout cela permet à certains de se frotter les mains : les industriels de l'acier, de l'aluminium, des plastiques. C'est-à-dire la grande industrie. Le temps des petits artisans du faubourg Saint-Antoine est pratiquement fini. On est à la veille des grandes usines. De la fabrication en série.

Reflet d'une époque, « alu », « altu » et tissu, bois brut et peintures laquées, tout cela va envahir le marché. L'imagination va se débrider. D'abord pour les budgets « jeunes ». La salle à manger au rebut, la pièce à vivre s'équipe de tapis : on vit à ras de terre ; le fauteuil viendra plus tard. « Le contemporain » entre prudemment, la « Saarinen » cohabite avec le bahut de famille, le siège tulipe rajeunit le salon Louis XV. L'audace s'installe. Doucement, mais sûrement.

JOSETTE BARBIER.

Qui a peur du grand méchant loup ?

Le voyage de Georges Pompidou en Union soviétique a été précédé d'une stupéfiante déclaration d'Alexandre Sanguinetti lors de son débat avec François Mitterrand. Selon le porte-parole de la majorité dans ce débat, la victoire de l'Union de la gauche entraînerait un phénomène de déséquilibre dans les relations entre l'Est et l'Ouest, créerait en Europe occidentale une zone de « basse pression » et, par la tentation qui résulterait de cette situation nouvelle pour les Soviétiques, entraînerait le risque d'une intervention militaire de l'U.r.s.s. Dans son élan, Sanguinetti a été jusqu'à affirmer que Pompidou partait rencontrer Leonid Brejnev parce qu'il se méfiait !

La veille, le président de la République avait souligné le caractère excellent des relations franco-soviétiques, tant au niveau de la coopération technique et économique que dans le domaine politique. A l'issue du voyage, le communiqué final a fait état de « l'atmosphère de confiance et de compréhension mutuelle qui correspond au caractère particulier des relations d'amitié et d'estime existant entre les peuples soviétique et français ». D'autre part, Pompidou, commentant ses discussions avec Brejnev, a dit des résultats acquis qu'ils étaient « tout à fait positifs ».

Brejnev n'en a certainement pas voulu à son interlocuteur des incartades de Sanguinetti qui, vu de Moscou, doit apparaître comme un tout petit seigneur. Cependant son faux-pas — car c'en était un, qu'il comprit au point de perdre ensuite une grande partie de sa combativité — est significatif d'un état d'esprit au sein de la majorité — état d'esprit qui, sous des formes moins brutales, s'est déjà exprimé par la bouche d'autres porte-parole du Pouvoir. L'anticommunisme prétendument de doctrine s'accompagne, en effet, d'un comportement fatalement antisoviétique, dans la mesure où, pour prouver les dangers que ferait courir la présence des communistes français au gouvernement, les exemples choisis le sont tous dans ce qui s'est passé à l'Est, c'est-à-dire sous la pression directe de l'Union soviétique.

Sanguinetti s'est contenté d'être logique jusqu'au bout et sans nuance. Puisque ce qui attendrait la France dans le cas d'une victoire de l'Union de la gauche, c'est le coup de Prague, il faut, pour être convaincant, réunir les conditions de ce coup — qu'il s'agisse de 1948 ou de 1968 — c'est-à-dire la présence de l'Armée soviétique. Ce qui démontre d'ailleurs la pauvreté de l'argumentation, puisque cette référence obligatoire à l'U.r.s.s. souligne qu'on ne croit pas à la capacité ou à la volonté du Parti communiste français de prendre seul le pouvoir par la force.

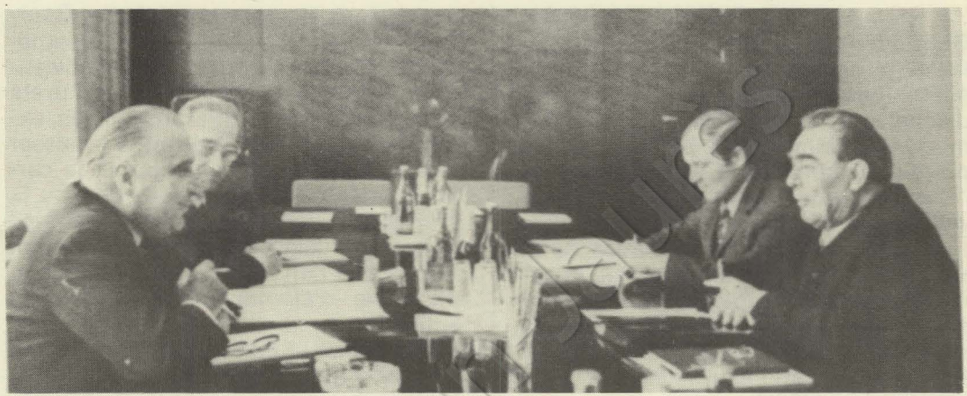

Georges Pompidou et Leonid Brejnev à Minsk.

Besoin de la paix

Cependant, la politique soviétique à l'égard du continent européen mérite d'être examinée avec attention, d'autant que de nombreux commentaires la présentent sous des jours très différents. A l'extrême, les sourires de Brejnev n'auraient, pour certains, d'autre but que d'obtenir le départ définitif de la présence américaine en Europe, de façon à laisser le continent, dominé dans sa partie occidentale par l'U.r.s.s., à la merci de celle-ci. La Conférence européenne de sécurité n'aurait d'autre objectif.

Pompidou, qui a sans doute essayé de se faire le porte-parole de quelques inquiétudes européennes lors de son voyage à Minsk, n'a pourtant apparemment pas celle-là. Ce qui préoccupe en effet plusieurs gouvernements européens, c'est l'éventualité d'un règlement du sort de l'Europe par les seules grandes puissances. Les Etats-Unis et l'U.r.s.s. décideraient, dans ce cas, de l'avenir européen à partir d'un accord délimitant leurs zones d'influence.

Que partiellement cette inquiétude soit fondée ne fait guère de doute. Il est dans la nature des grands Etats de chercher, lorsqu'ils ne se font pas la guerre, à se mettre d'accord directement, sans placer au premier plan de leurs préoccupations l'opinion de nations moyennes ou intermédiaires. Mais, même dans cette hypothèse, le danger d'une annexion de l'Europe de l'Ouest n'est pas évident. Car il supposerait deux conditions inexistantes : soit le retour des Etats-Unis à la politique neutraliste que Roosevelt fit abandonner, soit le retour de l'U.r.s.s. à la politique d'expansion à tout prix à laquelle Nikita Khrouchtchev renonça.

A l'étape actuelle du développement mondial, l'Union soviétique, en dehors des affirmations généreuses et bien pensantes sur son attachement à la paix et à la justice internationale, pratique une politique étrangère qui, précisée au cours du dernier congrès du P.c.u.s., tient compte de deux facteurs décisifs. Le premier — le moins important des deux — est l'existence d'une Chine dégagée de l'orbite soviétique et avec laquelle existent des points de friction d'une forme classique, puisqu'il s'agit de problèmes frontaliers. Le second est que le communisme soviétique a besoin de la paix pour son propre développement. En cinquante ans, l'U.r.s.s. est partie deux fois à zéro : après les deux guerres mondiales qui, directement ou indirectement, lui ont fait subir des pertes inouïes, ramenant chaque fois son économie à des niveaux de nation sous-développée. Il est évident que le peuple soviétique et ses dirigeants ne tiennent pas à vivre une troisième expérience de ce genre. L'équipe Brejnev-Kossyguine gère l'U.r.s.s. en « pères tranquilles » et la chute de Khrouchtchev n'a eu d'autre cause que l'inquiétude ressentie devant le caractère capricieux de l'action du n° 1 de la déstalinisation.

La recherche d'un nouveau système de sécurité en Europe n'a donc pas pour finalité la liquidation de la présence américaine, mais la fixation de façon durable de l'état de fait né de la Deuxième

→

Qui a peur du grand méchant loup?

→

Guerre mondiale sans que cette fixation limite, par son caractère d'antagonisme entre deux blocs, les possibilités d'échanges et de coopération. Le monde soviétique veut bien ouvrir ses portes aux hommes et aux capitaux de l'Occident, sous réserve qu'il soit bien acquis que de tels contacts ne conduiront pas à une remise en cause de la situation existante. De même que le caractère infranchissable du mur de Berlin devient de moins en moins indispensable, au fur et à mesure que l'évolution économique de l'Allemagne de l'Est n'incite plus sa population à passer à l'Ouest, de même l'opposition entre deux blocs militaires séparés par le « rideau de fer » se justifie de moins en moins, au fur et à mesure que l'Est s'engage concrètement sur le chemin d'une société de consommation.

Bien entendu, les choses ne se limitent pas à cet aspect et il faudrait, pour être complet, faire intervenir des facteurs idéologiques ou idéalistes. Mais il s'agit de répondre à Sanguinetti et à ses pareils, c'est-à-dire à des hommes qui conçoivent mal le poids précis de tels éléments dans la vie de peuples entiers. En se limitant donc aux aspects pratiques d'une politique, il est effectivement ridicule d'imaginer l'U.r.s.s. remettant en cause une orientation commandée par ses intérêts, sous prétexte que Georges Marchais participerait au gouvernement à Paris. Le gouvernement soviétique, dans l'hypothèse où on lui prête des intentions ou des possibilités expansionnistes, ne pourrait s'y laisser entraîner qu'au cas où il aurait la certitude d'agir avec la bénédiction ou la complicité des Etats-Unis. Et même cette éventualité est contestable, étant donné que rien ne prouve que Moscou ait envie d'ajouter à ses problèmes actuels.

Sanguinetti a donc agité l'épouvantail un peu trop fort. Faute de trouver dans le texte du programme commun les étapes successives du neutralisme et du passage à l'Est, il a voulu trouver sur les bords de la Moskova de quoi faire peur aux Français. Ce qui revenait à les prendre pour de vrais imbéciles. Personne ne souhaite en France connaître le sort de la Tchécoslovaquie. De plus en plus nombreux sont les Français qui savent que n'existent pas dans notre pays les conditions indispensables pour connaître un tel sort. Et si Sanguinetti avait besoin de prédire aux Français l'éventualité de la perte de leurs libertés, il aurait dû, compte tenu de notre « environnement », chercher son modèle plutôt du côté d'Athènes.

CLAUDE FUZIER



A droite de François Mitterrand : Kale Kreisky (Chancelier d'Autriche), Anker Joe

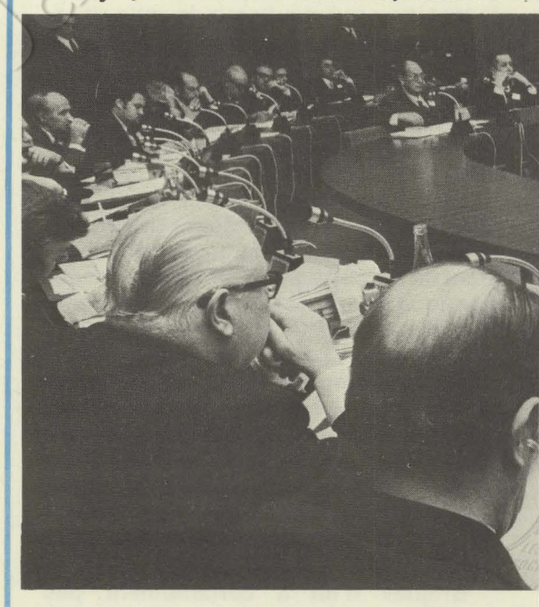



Olof Palme et Claude Estier.

Exclusif : Olof P

A l'occasion de son séjour à Paris, pour la conférence des leaders de l'Internationale socialiste, le Premier ministre suédois, Olof Palme, a bien voulu répondre à deux questions d'actualité que nous lui avons posées pour « l'Unité ».

« L'UNITE » : « On fait souvent des comparaisons entre le socialisme suédois et le programme du Parti socialiste français ou le programme commun de la gauche. Quelles sont, à votre avis, les ressemblances et les différences ?

OLOF PALME : Ce qui est important, c'est que le programme de la gauche française est fondé sur les principes de la démocratie, qu'il doit être réalisé par

L'Internationale à Paris



orsa (Premier finlandais), Olof Palme (Premier suédois), Bruno sen (Premier danois).

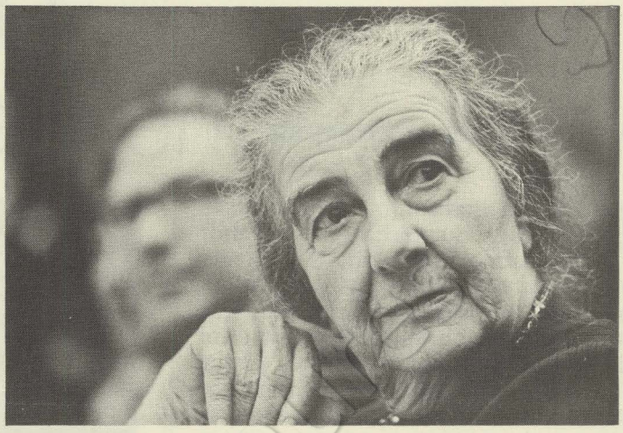

Golda Meir.





Olof Palme, Golda Meir et François Mitterrand pendant le déjeuner au Sénat.

me et le programme commun

le peuple suivant les méthodes parlementaires et avec le concours des forces syndicales. Ce programme est, certes, assez différent du nôtre, notamment en ce qui concerne les nationalisations. Mais c'est la situation de la Suède qui est fort différente de celle de la France. Le Parti social-démocrate suédois est un parti fort qui gouverne depuis longtemps, qui applique des méthodes de planification démocratique. Nous avons, en Suède, une organisation syndicale unifiée et puissante qui équilibre la force des entreprises capitalistes.

En France, ce sont les monopoles qui sont puissants. D'où la nécessité d'une intervention plus forte de l'Etat. Mais en ce qui concerne, par exemple, l'Education nationale, la Santé, la distribution des biens sociaux, etc. les différences entre nos programmes ne sont pas tellement grandes.

— On a dit qu'en venant assister à Paris à la rencontre de l'Internationale socialiste, vous renforciez la position du Parti socialiste en offrant à l'opinion publique française l'image du socialisme au pouvoir...

— Cette image existe depuis 40 ans en Suède. C'est la treizième fois que se tient la rencontre des leaders et je crois avoir participé à toutes. C'est le secrétariat de l'Internationale qui décide du lieu de ces rencontres. Nous venons toujours, sans nous préoccuper de savoir s'il y a des élections dans le pays intéressé. Nous ne sommes pas venus à Paris pour discuter de la situation politique en France, mais de la situation en Europe et dans le monde.

C'est en juin dernier que nous avons fixé cette rencontre à Paris, sans nous préoccuper une seconde des élections françaises. Ne pas venir, c'était aussi une façon d'intervenir dans la vie politique française, puisque nous participons toujours à ces réunions.

J'ajouterai que je suis venu à Paris en juin dernier pour une conférence qui était organisée par M. Giscard d'Estaing. François Mitterrand n'a exprimé aucune protestation.

Aucun de nous n'a cherché à savoir si cette rencontre à Paris pouvait avoir une influence pour les socialistes français. Il nous suffit de savoir que le Parti socialiste français travaille et agit sur des bases démocratiques. »

C.E.

Du vrai théâtre populaire

Au Palais des sports, les Ballets de Marseille, que dirige Roland Petit, avec Maïa Plissetskaïa, du Théâtre Bolchoï de Moscou. Foule énorme et vibrante. En première partie, Roland Petit présente son ballet « Allumez les étoiles », inspiré par la vie du grand poète russe Maïakovski. Le jeune poète Jean Ristat a travaillé à l'argument de ce ballet, au choix de la musique, et on sent en effet la présence d'un poète dans la manière dont les divers épisodes de la vie de Maïakovski nous sont présentés, mêlés à l'histoire de la Révolution d'Octobre (1).

par Pierre Bourgeade

Ce ballet avait été créé au Festival d'Avignon, dans la grande cour du Palais des Papes, cet été. Roland Petit livra une partie difficile en cet endroit où errent encore les ombres de Gérard Philipe et de Jean Vilar, et qui est devenu, depuis eux, le sanctuaire de Béjart... et de la contestation. Et il est vrai que Roland Petit se situe, en quelque sorte, aux antipodes de Béjart, qui nous présente d'implacables machines à danser, alors que pour lui, de toute évidence, la danse est faite pour exprimer des sentiments.

Depuis Avignon, le spectacle a gagné en rigueur et en force. Il commence, en coup de tonnerre, par un texte magnifique de Maïakovski. Apparaît Denys Ganio, qui se met à danser sur un chant du folklore géorgien, évoquant l'enfance du poète. Puis les tableaux s'enchaînent, faisant alterner pas de deux et mouvements d'ensemble sur de la musique héroïque (Prokofiev, Chostakovitch), nous entraînant dans la vie de Maïakovski et dans la Russie des années 20, les journées d'Octobre constituant le point culminant du spectacle, comme elles le furent de cette période historique. Malheureusement, après ce tableau qui pourrait être le final, la tension tombe. C'est dommage. Dommage, d'ailleurs, limité. Le recours à l'Histoire comme nourricière des œuvres dramatiques, y compris du ballet, est trop rare aujourd'hui pour que le point de vue d'une critique purement formelle puisse l'emporter sur une critique « totale », impliquant un jugement politique.

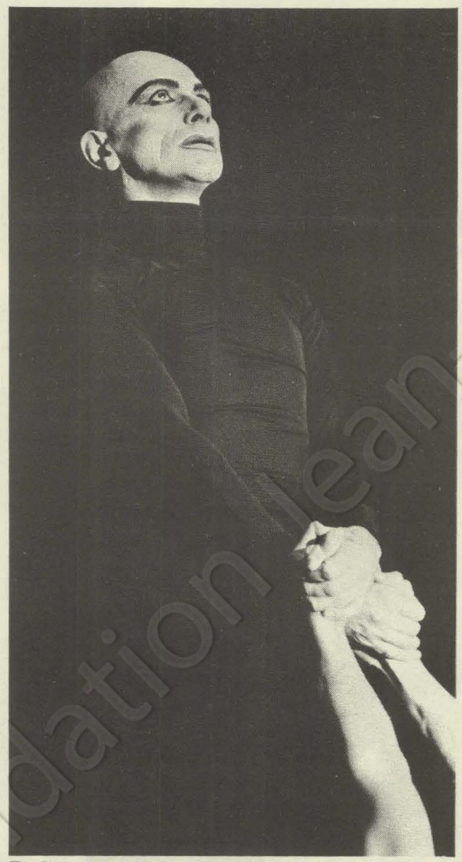

Roland Petit dans le rôle de Maïakovski.



Maïa Plissetskaïa et Rudy Bryans.

En seconde partie, Maïa Plissetskaïa danse « La Rose malade » (titre peu socialiste), ballet de Roland Petit sur une musique de Mahler qui, après Prokofiev, m'a paru de la guimauve. Qu'importe. Sitôt qu'elle a posé les pieds sur le plateau — façon de parler, car la célèbre ballerine semble avoir plus de difficulté à toucher le sol qu'à demeurer suspendue dans les airs, à la manière de ces saints en extase que l'on voit flotter à cinquante centimètres du sol dans la peinture italienne — Maïa Plissetskaïa démontre ce qu'est l'école russe du ballet : un mélange de glace et de feu. Technique de fer, grâce extrême. Rudy Bryans, son partenaire dans un trop bref pas de deux, ne lui est pas inégal. Ils triomphent.

Dans la lettre-préface qu'il a donnée au programme de la soirée, Gaston Defferre expose les conditions dans lesquelles peut fonctionner, dans une ville telle que Marseille, une compagnie de ballets :

1°) Problèmes financiers extrêmement importants à résoudre par la municipalité, car « mieux vaut ne pas trop compter sur l'aide de l'Etat dans un régime centralisé à l'extrême ».

2°) Mais plus encore : recherche d'un public. Le théâtre, et en particulier l'art lyrique, le ballet, peuvent-ils être encore tenus pour la propriété-privée-des-couches-envisonnées-de-la-bourgeoisie-mélomane ? On peut penser que non. Les Ballets de Marseille ont donc délaissé l'Opéra pour une salle omnisport. C'est là qu'on répète, c'est là qu'on joue. Plus : Roland Petit a proposé aux Pink Floyd de faire un spectacle avec eux. Ils ont accepté d'enthousiasme, et ce sont des foules de jeunes, enthousiastes elles aussi, qui assistent à la fois au spectacle Pink Floyd et au spectacle Maïakovski. Au moment où, livrée au régime des censeurs, la scène française agonise, au moment où la plupart des grands théâtres nationaux sont fermés — pour des motifs divers : grève, réorganisation, travaux... mais en fait pour un motif unique et éclatant : la faillite culturelle de la Ve République — je crois qu'il n'y a que deux voies pour le théâtre : ou qu'il devienne vraiment un théâtre populaire, ou alors qu'il s'enfonce dans l'underground. Deux solutions à une même crise : si la culture était restée vivante, il n'y aurait pas une « contre-culture ».

(1) De Jean Ristat, lire « Le lit de Nicolas Boileau et de Jules Verne » (10/18) ; « Du coup d'Etat en littérature » (Gallimard, coll. Le Chemin) ; « L'entrée dans la baie » (à paraître, en mars, aux Editeurs français réunis).

K.o. de naissance

Le cinéma a bien parlé de la solitude du coureur de fond, pourquoi pas de celle du boxeur ? Non que le « noble art » n'ait inspiré de nombreuses évocations à l'écran, mais jamais rien qui ressemble à « Fat City », de John Huston.

D'ailleurs, « Fat City » est-il un film sur la boxe ? Il y a certes une peinture colorée et cruelle du monde du ring. Description, côté coulisses, de l'atmosphère des salles d'entraînement ou des vestiaires avant le combat, des nostalgies de managers, des retours amers d'après la défaite... Car il n'y a pas d'immenses clameurs de foule ni de titres de champion en jeu dans « Fat City », mais des matches de troisième zone, dans la salle minable de la non moins minable petite ville de Stockton (Californie), devant un public clairsemé. Le protagoniste ? Tully, un puncheur prématurément au bout du rouleau, qui tente sporadiquement de s'arracher à l'alcool où il s'est réfugié après le départ de sa femme. Lui, son cadet Ernie et tous les boxeurs de « Fat City » appartiennent à la catégorie de boxeurs statistiquement la plus importante : celle des perdants, ceux dont ne parlent jamais les romans ni les films. Ceux qui ne sont pas « le grand espoir blanc » ni Gentleman Jim, qui disent rarement « Nous avons gagné ce soir » et pour qui plus dure a toujours été la chute.

Ce sont, en fait, les O.s. du ring, les tâcherons que nous montre « Fat City ». Des condamnés dès leur naissance : ces sans-espoir, explique Huston, « se battent quand même pour échapper à leur destin, à l'abominable travail d'ouvriers agricoles qui les guette » — un épisode des mésaventures de Tully nous montre cet esclavage, dans l'étouffante chaleur des champs californiens. Mais, ajoute Huston, « ils passent en fait d'une forme d'exploitation à une autre forme d'exploitation, moins déprimante, mais tout aussi cruelle ».

Pourtant, autant au moins que documentaire sur un monde à part — d'autant mieux évoqué que Huston a été boxeur amateur, tout comme, à Stockton justement, l'auteur du roman originel, Leonard Gardner — le film est, dit Huston, « une fable allégorique sur la condition humaine », à travers le portrait d'un raté : Tully, interprété par Stacy Keach, déjà remarqué notamment dans « La balade du bourreau » de Jack Smight —

→

Lettre d'un zozo

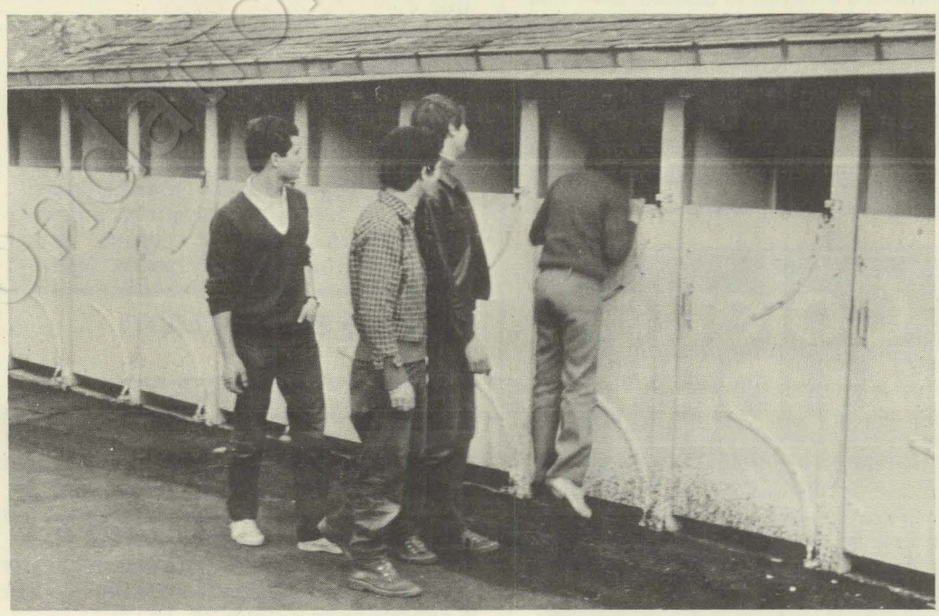

Mon vieux Franck,

Me voilà donc dans ce sale lycée parisien, depuis le 4 janvier. La rentrée n'a pas été très gaie. Le surveillant général est encore plus vache que le « Q » de notre bahut lyonnais. Ah, ils ont réussi un beau coup, mes parents, en m'envoyant à Paris et en nous séparant ! L'ambiance de l'internat est déplorable : tous les gus bossent comme des abrutis ; pas moyen de se marrer ! Heureusement, il y a les mercredis et les fins de semaine : je vais chez mon oncle que tu connais un peu. Vachement sympa, le tonton journaliste. Quand il va voir des spectacles, il m'emmène toujours avec lui.

Avant-hier on est allé voir un film : « Les zozos ». Si ça passe à Lyon, ne loupe pas le coup. Tu vas comprendre...

Deux lycéens comme nous : Frédéric et François. Avec leurs nanas. Ils se chamaillent sans arrêt, le dimanche, à la campagne ; comme nous, quand on traînait dans le coin de Saint-Germain-au-Mont-d'Or avec Martine et Sylvie. On croirait que le film raconte notre histoire. Tout y est : l'imbécile de la classe, le mec qui revient le lundi avec sa valise bourrée de gâteaux et de confitures, les bagarres, les parties de cartes, les profs chahutés ; même le voyage en Suède ! Entre nous, à Stockholm, on s'est mieux débrouillés qu'eux : ils sont revenus sans avoir dragué une seule gonzesse ! En Suède, faut le faire...

Tu vois le genre... Tonton dit que ça se passe dans les années 60. Moi je ne vois pas de différence avec aujourd'hui : si on ne s'occupe pas un peu de mettre de la joie dans ces foutus lycées, y a de quoi crever d'ennui.

Bon, va voir le film et on en parlera dans quinze jours à Lyon. Je suis sûr que tu vas rigoler autant que moi.

J'attends de tes nouvelles et de celles des copains. Debidour doit être bien content que je sois parti ; dis-lui que j'ai pensé à lui quand son homologue m'a mis 18 en version latine. Il va en baver de rage !

Salut, vieux frère. Des bises à Sylvie.

Bernard

(Pour copie conforme : JEAN MONTAGNARD)

K.o. de naissance →

dont l'échec à Paris fut, avec l'insuccès du merveilleux « Brewster Mc Cloud » d'Altman, la grande injustice cinématographique de 1972 — et très probablement le grand acteur américain de demain. Mais un raté lucide, un « misfit », pour reprendre le titre d'un autre film d'Huston avec lequel celui-ci présente plus d'une analogie. L'échec, qui ronge ses personnages, constitue le thème favori de ce réalisateur depuis les années 40 où il dirigeait Bogart.

Comme à ses qualités — et à ses défauts — Huston ainsi est fidèle à ses obsessions. A la fin du film, Tully est accoudé au bar d'une sinistre cafeteria, face à un vieillard qui lui sert son café et face à son propre reflet. Il vient de rater sa dernière chance, sur le ring comme en amour. Trente ans tout juste, mais le sentiment d'en avoir le double. Un « has been ». A côté de lui, Ernie : dix années de moins, mais le même air d'être sur une route qui ne mène nulle part, sinon à Stockton. C'est-à-dire quand même nulle part.

SERGE RICHARD

Colette AUDRY

L'Autre Planète

« Le problème du double, le problème de la création, les grandes aventures de l'esprit traitées avec liberté, drôlerie, grand talent. Une réussite, un régal. »

(Madeleine Chapsal, L'Express.)

GALLIMARD

Un mot à proscrire

L'historien doit être objectif... il doit se retrancher derrière les faits. » Cette petite phrase de l'historien Georges Dumezil, lundi soir, lors de l'émission Un certain regard, personne n'a dû la remarquer, ni même s'en choquer. Et pourtant...

L'objectivité, le fait historique, l'événement. Certains historiens, certains journalistes n'ont que ces mots à la bouche. Comme s'ils leur servaient de paravent, comme s'ils justifiaient leur travail, comme s'ils démontraient a priori leur honnêteté. Cette petite phrase de Dumezil mérite qu'on s'y arrête. Derrière des mots simples, trop galvaudés, elle cache un débat essentiel.

Le raisonnement de Dumezil peut se résumer ainsi : l'historien ne choisit pas les faits, ils s'imposent à lui ; il ne fait donc que les traduire. Choisir, ne serait-ce pas la négation de l'œuvre scientifique ?

Mais le choix est partout, il est chez l'historien, comme chez le journaliste. Toute histoire, tout récit d'événement quel qu'il soit est choix.

Choix involontaire, d'abord. Parce que le hasard a détruit ici et sauvegardé là des vestiges du passé. Quand Dumezil publie en 1966 un livre sur la religion romaine archaïque et plonge dans l'ultra-Histoire — pas encore de l'Histoire, déjà plus de la préhistoire — il ne dispose que de peu de sources. Le temps en a effacé la majorité.

Choix volontaire, ensuite. Dès que les documents sont rassemblés, dès que l'historien se retrouve face aux sources qui subsistent, il abrège, simplifie, transforme cet ensemble en un récit, insiste sur ceci, oublie cela, parce qu'il le juge négligeable.

Ce n'est donc pas un historien hors du temps qui se laisse conduire par les faits se déroulant devant lui, mais un historien de 1973 qui choisit dans la masse de documents que le temps, lui aussi, a choisis.

Le triomphalisme des faits a la vie dure. La bonne conscience aussi. Il n'y a pas, il n'y aura jamais d'historiens objectifs. Pas plus qu'il n'y aura et qu'il n'y a de journalistes objectifs. Tout récit présuppose un choix.

Même dans « Les gens de Mogador », ce bon feuilleton qui se veut de pure distraction, le scénariste a choisi de peindre des dreyfusards. Et ce n'est pas un hasard.

Objectivité, voilà un mot que le vocabulaire français et le dictionnaire feraient bien de proscrire. Cela éviterait que les dirigeants de l'O.r.t.f. en parlent tant. Et parlent si peu de l'honnêteté.

NICOLAS BRIMO

Télé-sélection

VENDREDI 19 JANVIER

Dans « l'album de famille des Français » : le mineur, vu par Raoul Girardet et Claude Nahon. Un siècle de luttes contre l'exploitation (21 h, ch. 3).

« Le droit au silence », dans la série La qualité de la vie (21 h 40, ch. 1).

Discorama : désormais une heure par mois en fin de soirée—Denise Glaser sanctionnée ? (22 h 35, ch. 1).

SAMEDI 20

Les Thibault (5e épisode) : le congrès international socialiste de Bruxelles, l'assassinat de Jaurès, la déclaration de guerre (20 h 30, ch. 1).

DIMANCHE 21

« Cargaison dangereuse », de Michael Anderson : Gary Cooper refuse d'abandonner la mystérieuse cargaison de son bateau échoué sur un récif (20 h 40, ch. 1).

Ombre et lumière : Venise dans un miroir de Daniel Le Comte, Canaletto et Guardi, témoins amoureux et fidèles d'une cité en péril (22 h 20, ch. 1).

A Ciné-club : « Toni », de Jean Renoir. En 1934, le « néo-réalisme » déjà : une histoire d'amour et un « reportage » sur la vie des travailleurs immigrés italiens en Provence (22 h 40, ch. 2).

LUNDI 22

Dans le style Bresson, une adaptation de Giono, par François Leterrier : « Un roi sans divertissement » (19 h 40, ch. 3).

Le roman de Paul Feval, « Les habits noirs », adapté par Jacques Siclier, avec une musique de Louis Bessières (chaque soir, 20 h 15).

MERCREDI 24

« Southern exposures », un film du photographe Henri Cartier-Bresson sur les problèmes raciaux quotidiens en Amérique latine (19 h 10, ch. 3).

JEUDI 25

« La soudaine richesse des pauvres gens de Kombach », du cinéaste allemand Volker Schloendorff. Vers 1820, les paysans d'un village allemand conçoivent le projet de s'emparer de la recette du collecteur d'impôts ; mais le malheur s'acharne sur eux (20 h 30, ch. 1).

Les créateurs au purgatoire

Les dirigeants de l'O.r.t.f. ont pour habitude de mettre au frigidaire les émissions qui les font trembler. Or, liquidation de stock ou semblant de « libéralisation », nous avons la permission de voir quelques-unes d'entre elles. Occupé à filtrer les informations, le Pouvoir peut, pour donner le change, lâcher quelques émissions culturelles.

On a pu ainsi juger de la « partialité », de l'« inopportunité » ou de la « médiocrité » — raisons généralement invoquées en haut lieu — des « Musées » que Bernard Rothstein et Paul Seban réalisèrent, en juillet 1971, pour la série Vivre aujourd'hui produite par Jacques Frémontier. Rien de choquant, pourtant, dans le reportage de Bernard Rothstein sur le musée du Havre, son port et les hommes qui y travaillent. Rien de scandaleux, non plus, dans les questions que le sociologue Pierre Bourdieu et Paul Seban posent sur les conditions sociales de la pratique culturelle, avec l'aide de Zola, des travailleurs d'Argenteuil ou des visiteurs mondains du musée Marmottan.

La série Vivre aujourd'hui a d'ailleurs été supprimée depuis. Jacques Frémontier, dans « L'usine », avait osé donner la parole non seulement à des patrons, mais aussi à des ouvriers. Ceux-ci, circonstance particulièrement aggravante, parlaient de leur travail. Verra-t-on bientôt cette émission ? Et les deux films réalisés par Max-Pol Fouchet et Gérard Pignol, dans la série Terre des Arts, sur les arts et les lettres à Cuba ? Les auteurs, bravant la sacro-sainte règle de « séparation des genres », qui interdit de « parler de politique » dans une émission culturelle ou de variétés, avaient eu l'impudence de replacer les œuvres et les créateurs cubains dans le contexte économique et social.

Et « Les Rosenberg ne doivent pas mourir » de Decaux et Lorenzi ? Et « Rosa Luxembourg » de Marcel Bluwal ? Et les séries telles Eurêka ou Théâtre aujourd'hui annulées brusquement, et les passionnantes expériences de l'écriture par l'image — « Louis et l'aventure » de Krier, et « La Syracuse » de Seban, supprimées quelques jours avant le tournage ?

A ce propos, le tournage du « Saint-Just » de Cardinal et Ollivier, qui devait démarrer le 6 janvier 1973, est seulement « reporté à une date ultérieure ».

On veut dissuader les producteurs et les réalisateurs d'aborder les sujets qui ont prise sur l'actualité, qui traitent des problèmes quotidiens des Français. On préfère se réfugier dans le passé et dans les feuilletons historiques.

De plus, les sujets acceptés par la direction ne peuvent être traités convenablement : la diminution autoritaire de 30 % des coûts standard de production entraîne une détérioration des conditions de travail, une insuffisance critique des moyens matériels, des cadences insupportables. Peut-on parler vraiment le langage de la rentabilité et du profit dans un tel domaine ? Et, bien sûr, la qualité des émissions produites par l'Office s'en ressent. Par contre, les coproductions avec les sociétés privées, qui ne sont pas soumises aux mêmes restrictions, pourront obtenir de meilleurs résultats que le pays pourra attribuer à « l'efficacité » et au « dynamisme » du secteur privé. De même on a voulu créer trois chaînes sans engager de personnel nouveau, et pour pallier à un manque trop évident de techniciens on fait appel à des sociétés de prestation de service. Ainsi hors de l'Office et grâce à lui se forment des équipes prêtes à assumer leur rôle dans une chaîne commerciale.

Enfin, un protocole d'accord signé par les syndicats très minoritaires fixe depuis le 12 juillet 1972 le statut des réalisateurs. Il prévoit pour certains d'entre eux — 200 environ, sur 350 — des contrats de deux ans plutôt que les habituels contrats au coup par coup. Mais il les met à la disposition du directeur de chaîne en ce qui concerne le choix et l'initiative des projets et surtout les oblige à accepter les coupures et les suppressions d'émission selon le bon désir de la direction.

On voit quels difficiles combats doivent mener tous les travailleurs de l'Office pour que ne soit pas complètement étouffée la liberté d'expression et de création.

THIERRY DELPUECH

le Manifeste Socialiste des Cadres Français est en vente au prix de 1,00 F.

S'adresser à :

SOCIALISME et ENTREPRISE
25, rue du Louvre — PARIS 1er
CEN.01.22

L'esprit de la Résistance

Ces morts au visage tranquille, Berthie Albrecht, Jean Moulin, dont le nom est désormais inséparable de celui de la Résistance, ces déportés exsangues, ces jeunes aux aguets dans la nuit, qu'avons-nous fait de leur message ?

Cette question ne peut manquer de surgir en feuilletant le livre, sobrement illustré, que nous présentent les éditions Martinsart : « La Résistance », dans la collection Liberté, Egalité, Fraternité. C'est lui, ce message, qu'on retrouve à chaque ligne sous la plume de Daniel Mayer, Olga Wormser-Migot, Annie Guéhenno.

Dans sa préface, Daniel Mayer, qui fut responsable du Parti socialiste clandestin, nous restitue, par-delà les opinions partisanes, le vrai visage de ceux qui, sous des formes et des dénominations diverses, ont su dire non à l'envahisseur.

Ressusciter le véritable esprit de la Résistance alors que le monde a fait surgir de nouveaux clivages, accentuer des personnalités, tel est le but qu'avec sa compétence de documentaliste spécialiste des problèmes de la déportation, Olga Wormser-Migot a su atteindre dans l'étude qui occupe le centre du volume. Comment, après la stupeur de l'échec et l'appel du 18 juin, a pu germer une telle lutte, inappréciable quant au nombre de ses adhérents, mais si efficace pour les combattants en uniforme, voilà qui apparaît clairement au fil des pages.

A cette rectitude historique, Annie Guéhenno ajoute, avec son roman autobiographique « L'épreuve », un bouleversant témoignage. Etudiante à Paris en mai 1940, elle connaît la débacle, l'exode, le retour, l'épreuve quotidienne de quatre années de clandestinité. Membre du Bureau des opérations aériennes, elle vit l'angoisse des départs à l'aube, dans la lande bretonne ou normande — soit pour y récupérer les armes parachutées par les avions alliés, soit pour y convoyer des camarades. Prise au piège par la Gestapo, emprisonnée, torturée, elle ne devra son salut qu'au mitraillage du convoi qui la transportait.

JACQUES ENOCK

T.n.p. : Le retour de Chéreau

Vendredi a commencé un double règne à Villeurbanne : le Théâtre de la Cité de Villeurbanne perd officiellement son appellation et devient le Théâtre national populaire ; Patrice Chéreau met fin à son exil italien et entame son travail avec Roger Planchon. Pour ce redémarrage en France, Patrice Chéreau a choisi de monter à nouveau « Toller, scènes d'une révolution allemande », de Tankred Dorst, pièce qu'il avait déjà mise en scène pour le Picollo Teatro de Milan. « Mais, dit-il, je m'étais complètement trompé sur l'interprétation de cette période historique ».

Pour Chéreau, « l'œuvre de Dorst apporte une aventure exceptionnelle et exemplaire : celle d'un groupe d'intellectuels créant à Munich, en 1919, une République des soviets. Il s'agissait de l'aboutissement des tentatives révolutionnaires qui secouèrent l'Allemagne au lendemain de la défaite de 1918, tentative dont la plus connue est celle du mouvement spartakiste de Berlin ».

Le 7 avril 1919, des intellectuels et des hommes politiques se retrouvèrent dans la chambre à coucher de la reine, au Palais royal de Munich, et fondent la République des Conseils de Bavière. Son président est un poète de 25 ans, Toller, leader des Socialistes indépendants qui s'étaient séparés des sociaux-démocrates du S.p.d. lors du vote des crédits de guerre. Le gouvernement social-démocrate bavarois s'enfuit alors à Bamberg. Sous la direction de Toller, l'entreprise — à laquelle les communistes refusèrent d'abord de participer — vécut l'espace d'une semaine : du 7 au 13 avril 1919.

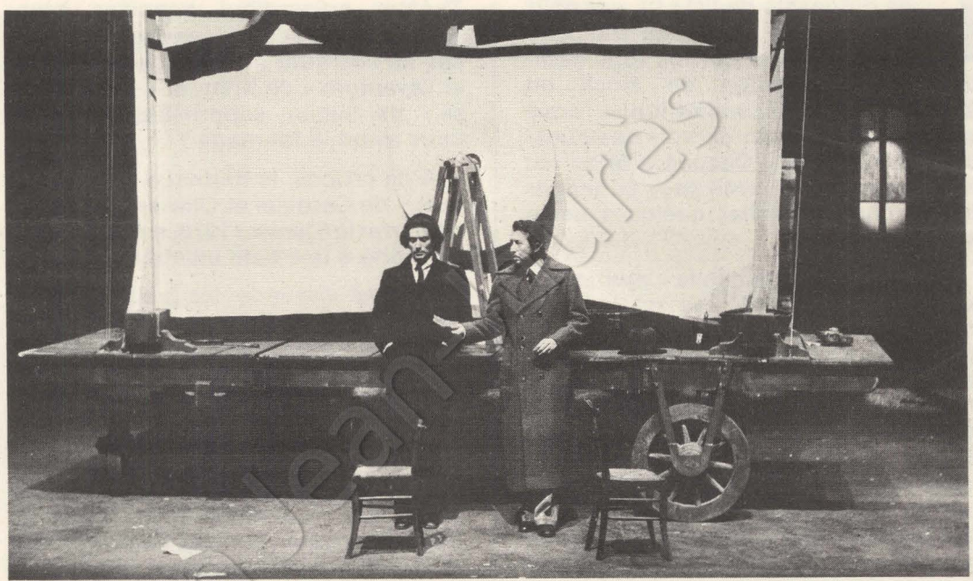

Sami Frey et Michel Auclair dans « Toller », à Villeurbanne.

Chéreau regarde l'événement : « Ces hommes nourrissaient le rêve de fonder en Bavière un Etat indépendant allié à la Russie de Lénine et à la Hongrie de Bela Kun. La qualité principale de cette aventure résidait dans le fait que tous les postes étaient tenus par des intellectuels ; en conséquence, leur République était une création de poètes.

« Ils ont essayé de tout faire en une semaine : changer la vie, se changer eux-mêmes... Mais ils n'avaient même pas éliminé de leurs postes les petits fonctionnaires du régime précédent, qui établirent aussitôt des contacts avec le gouvernement en exil. »

Le sens du pathétique

Le dimanche des Rameaux, la garnison de Munich fit une tentative de coup d'Etat militaire. Sans succès. Les communistes, ayant à leur tête Eugen Léviné, ont alors pris en mains la République des Conseils. Toller, par solidarité avec la classe ouvrière, partit dans les rangs de l'Armée rouge combattre les troupes blanches sur le front de Dachau. Fébrilement, les communistes ont commencé d'armer les ouvriers. Mais le 1er mai, des corps francs, engagés par le gouvernement socialiste de Berlin, ont reconquis la ville et mis fin de façon sanglante à la République des Conseils.

Résultat : mille morts, tous ouvriers ; Léviné condamné à mort ; Toller condamné à cinq ans de forteresse.

« Ce qu'il y a d'intéressant dans la pièce, commente Chéreau, c'est que, faisant état des différences de stratégies entre Toller et Léviné, elle montre aussi tout ce qui réunit les deux hommes ; et, par-là même, elle pose la question : comment étant intellectuel, participer à la révolution ? Ce que je veux mettre en valeur dans mon spectacle, ce n'est pas l'ensemble des signes annonciateurs de l'échec, mais bel et bien ce qui a été réalisé en huit jours.

Le deuxième aspect important est dû au fait que cette révolution est menée en grande partie par des Juifs et qu'elle est ainsi une production continue de socialisme coloré par le sens du pathétique ; ce en quoi cet événement est exemplaire pour toutes les conduites intellectuelles. »

Pour mener à bien sa démonstration, Chéreau n'a pas lésiné sur les atouts : un de ces impressionnants décors dont il a le secret et qui font son génie — tout le monde s'accorde pour dire qu'il est, à 28 ans, le plus grand décorateur contemporain — et une distribution brillante. Sami Frey joue le rôle de Toller, Michel Auclair celui de Léviné et François Simon est à l'affiche.

Chéreau, cheveux fous et barbe adolescente, va encore prouver qu'il est l'enfant terrible du théâtre français et qu'il entend bien le rester.

J.M.

RECAMIER
RENAUD-BARRAULT

L'AMI DES NEGRES
TABORI
★
LE METRO FANTOME
LE ROI JONES

Tél. 548.63.81

Un loufoque dans la tourmente

J'écrivis alors le texte de « my first broadcast » (en français : mon premier message radiodiffusé).

J'allai le soumettre à Jacques Duchesne qui l'approuva et, le 30 octobre 1943, je l'enregistrai, avec l'émotion que l'on devine, dans l'un des studios d'enregistrement de la B.b.c. à Maide Vale (W.9).

Et le lendemain soir, 31 du même mois, il passa sur les ondes de la France libre à destination de la France occupée. Ma femme, qui jouait un rôle dans « Le rêve de M. Belette », de mon camarade Raymond Souplex, et aux côtés de mon défunt camarade Roméo Carlès, au théâtre des Deux-Anes, à Paris, l'entendit et c'est ainsi qu'elle apprit que j'avais fini par réussir à gagner l'Angleterre. (...).

Mes chers compatriotes,

C'est pour moi une extraordinaire sensation que de pouvoir, ce soir, vous parler librement devant ce micro, alors qu'il y a environ deux mois j'étais encore à méditer, entre les quatre murs d'une cellule, sur l'opportunité d'écrire une pièce de théâtre que j'aurais intitulée « L'homme d'intérieur malgré lui ». Ce qui démontre, d'une manière péremptoire, absolue et définitive, que la prison mène à tout à condition d'en sortir.

Ainsi que vous pourrez vous en rendre compte, il n'entre nullement dans mes intentions d'adopter ici le ton solennel ou larmoyant, pas plus d'ailleurs que celui d'une fantaisie débridée qui, présentement, serait d'un goût plus que douteux. Je m'efforcerai de demeurer dans un juste milieu et de m'exprimer, dans l'ensemble, sur le mode souriant. Car je crois en la vertu du sourire. Depuis plus de quarante mois j'ai réussi à le conserver dans des circonstances qui n'ont pas toujours été des plus divertissantes et j'ai acquis, par expérience personnelle, la conviction que le sourire pouvait être souvent un merveilleux tonique.

Avant la guerre, j'étais optimiste par définition ; n'était-il pas normal que dans l'épreuve, je le sois devenu par conviction ? Que ne peut-on cacher derrière un sourire ! Ne peut-il dissimuler toute la gamme des sentiments, depuis l'ironie jusqu'au scepticisme désabusé, en passant par le courage et la détresse ? J'ai vu, autour de moi, des camarades partant pour le peloton d'exécution le conserver au coin des lèvres, mettant ainsi dans ce dernier sourire leur suprême élégance.

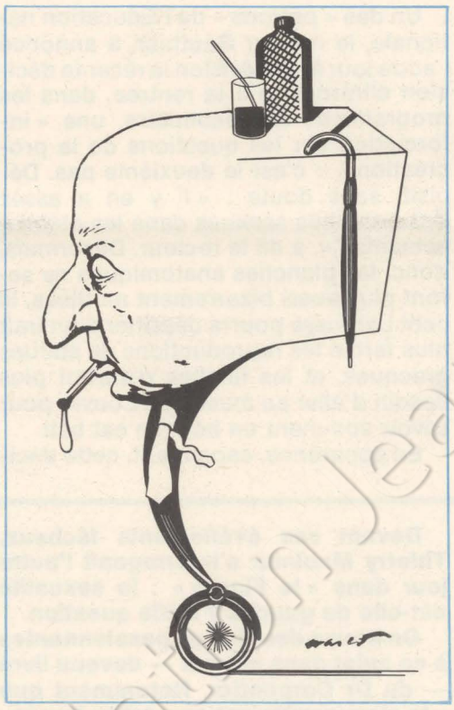

Réciproquement et concurremment, comme dirait le colonel Hubert Deguerrelasse, nous sommes plusieurs à « l'Unité » à apprécier Pierre Dac. Après ses « Pensées » — éditions Saint-Germain — il fait paraître aujourd'hui « Un Français libre à Londres » (éditions France-Empire).

C'est d'abord un récit autobiographique de celui qui tenait un des micros de la B.b.c. pendant la guerre, mais c'est aussi l'occasion de découvrir les textes que le polémiste Pierre Dac envoyait par les ondes aux collaborationnistes de tous poils, aux assassins de la Milice, aux petits et aux grands copains du maréchal Pétain. Une lecture plus que tonique.

Et voilà maintenant que je ne sais plus que vous dire. A la vérité, je voudrais vous entretenir de tant de choses à la fois que, si je me laissais aller, il se produirait une telle bousculade à la sortie qu'il ne faudrait rien moins qu'un service d'ordre pour ramener mes paroles dans le bon chemin.

D'aucuns — dans le camp collaborationniste, s'entend — ne vont pas manquer de s'écrier : « Un loufoque à la radio de Londres, c'est complet ! », et de ricaner, et de faire de fines plaisanteries, en se mettant de grands coups d'eau de Vichy derrière la croix gammée, histoire de souligner le grotesque de l'événement.

De la loufoquerie, certes, j'en ai fait et je ne cherche, en aucune manière, à m'en défendre, mais je l'ai faite en un temps où l'on avait encore le droit de rire en France ; mais, tout compte fait, je préfère être dans ma peau de loufoque que dans celle de certains personnages graves, doctoraux et de sens rassis, lesquels, parvenus au faîte de la consécration officielle, n'en sont pas moins tombés au plus bas de la lâcheté et de l'ignominie, tel, par exemple, M. Abel Bonnard de l'Académie française. Ma loufoquerie — puisque loufoquerie il y a — ne m'a pas empêché d'aimer mon pays et de combattre, dans l'ombre, aux côtés de mes camarades pour reconquérir notre droit de vivre au grand soleil de liberté.

Depuis plus de trois ans, mon existence a été celle de tous les Français qui ont estimé que l'ordre nouveau ne pouvait subsister que jusqu'à nouvel ordre. Celle aussi de tous ceux qui ont pensé que, de concession en concession, les gens de Vichy finiraient par donner à la France une concession à perpétuité, pour ne pas dire une fosse commune. C'est pourquoi je donne aux collaborateurs le conseil désintéressé de rigoler un bon coup pendant le court répit qui leur est imparti.

Quand, un jour prochain nous leur ferons avaler leur bulletin de naissance, il est infiniment probable que la rigolade changera de camp et que, cette fois, il n'y aura pas de mou dans la corde à nœuds. L'os sur lequel ils sont en train de tomber est infiniment plus dur que mon « Os à moelle » qui, en juin 40, en vertu du théorème de chimie bien connu, s'est décomposé au contact du vert de gris (...).

Je voudrais dire aussi à mes camarades de lutte qui sont, à présent, pour la plupart dans les geôles de Vichy ou de la Gestapo, que ma pensée ne les quitte pas. Je sais que leur courage calme et serein leur permettra de supporter toutes les épreuves et je leur dis : « A bientôt ».

Sur ce, mes chers compatriotes et amis, laissez-moi vous donner, en guise de conclusion, ce slogan, dédié en toute objectivité à ceux qu'anime encore l'esprit — si j'ose dire — de l'hôtel du Parc et de Montoire réunis :

« La révolution nationale a commencé avec un bâton et sept étoiles, elle finira avec une trique et trente-six chandelles. »

Le droit à l'éducation sexuelle

Discrètement, il y a quelques années, une poupée avait fait le premier pas. En offrant aux regards, dans toutes les vitrines, l'innocence de son tendre petit attribut mâle, le « vrai petit garçon Clodrey » avait, tout compte fait, surtout suscité un grand sentiment de soulagement : c'était donc aussi simple ! Plus besoin de s'embarrasser des histoires de chaussons roses ou bleus pour différencier les sexes des poupées... et des bébés ! Il ouvrait, en somme, la première brèche sérieuse dans la gigantesque muraille de silence, d'hypocrisie et de pudibonderie dressée entre hommes et femmes, entre parents et enfants, entre adolescents et adultes.

Un des « patrons » de l'Education nationale, le recteur Gauthier, a annoncé l'autre jour à la télévision la récente décision d'introduire à la rentrée, dans les programmes du secondaire, une « information sur les questions de la procréation » : c'est le deuxième pas. Décisif, sans doute : « Il y en a assez des écorchés asexués dans les établissements ! », a dit le recteur. Désormais, donc, les planches anatomiques ne seront plus aussi bizarrement mutilées, le petit Larousse pourra dessiner d'un trait plus ferme les reproductions de statues grecques, et les fillettes n'auront plus besoin d'aller au musée du Louvre pour savoir comment un homme est bâti.

En apparence, cependant, cette décision se ramène à bien peu de choses. Un simple chapitre supplémentaire dans les manuels de sciences naturelles. La commission ministérielle qui étudie la question est composée exclusivement d'inspecteurs de sciences naturelles. Encore précise-t-on que ce chapitre n'ajoutera pas d'heures au programme. On parlera tout simplement de l'homme comme on parlait déjà des fougères ou des protozoaires.

Mais quel tintouin pour en arriver là ! Enfin, tout Belfort en émoi a réussi ce que les dramatiques histoires d'adolescentes enceintes n'avaient pu faire : émouvoir le Pouvoir. Mais c'est, semble-t-il, d'une souris qu'il accouche.

Etrange destin du tract du Dr Carpen-

Leur ordre moral

«... Un cri de douleur frappa ses tympans sensibles. Un cri de douleur et d'étonnement. Des paysans devant une haute porte de chêne, frustes, crucifiaient un cheval.

« — Qu'a-t-il fait ? demanda doucement le psychiatre. Vous êtes sévères pour cette bête.

« — C'est pas une bête, dit le paysan, c'est un étalon.

« — Il n'a rien fait de grave ?

« — Il était libre, dit l'homme. L'avait qu'à ne pas fauter... »

Ainsi parlait Boris Vian. Depuis bien longtemps, les reines blanches veillent férocement sur les ébats de leurs fils et l'on embastille le marquis de Sade. Il y a une odeur de soufre dans toutes ces histoires et les bûchers des inquisiteurs sont toujours prêts, Dieu merci.

Rassurez-vous, bonnes gens : l'éducation sexuelle n'entre au lycée qu'à tout petits pas (voir ci-dessus). **Et l'ordre règne à Belfort. Nicole Mercier, certes, ne sera pas poursuivie du chef d'outrage aux bonnes « mœurs ». Mais son non-lieu pourrait bien être une menace : le dossier est transmis au recteur de l'Académie de Besançon et le procureur a rappelé que la décision qui vient d'être rendue « ne constitue en rien un désaveu des réactions des parents légitimement indignés, ni une reconnaissance par l'autorité judiciaire d'un droit quelconque à tenter de pervertir ou de démoraliser la jeunesse » (sic).**

Devant ces événements fâcheux, Thierry Maulnier s'interrogeait l'autre jour dans « le Figaro » : la sexualité est-elle de gauche ? Belle question.

On trouve des choses passionnantes à ce sujet dans le tract — devenu livre — du Dr Carpentier. Notamment que « la vie sexuelle est assujettie aux impératifs de l'économie marchande », que « l'amour débouche et meurt dans une famille étouffante, la littérature, le cinéma et la publicité pornographiques faisant commerce de notre insatisfaction », ou encore : « Que les ouvriers aient envie et exigent le temps de faire l'amour, et c'est la fin de la productivité industrielle, et voilà un sérieux bâton dans les roues de la course au profit pour leurs patrons. » Mais là encore, ce n'est rien, sinon des formules réservées à des initiés ; tout cela n'est pas grave. Le drame, c'est le texte diffusé : quelques pages précises sur les organes et fonctions sexuelles, pages destinées aux adolescents. Le voilà, le scandale. Inadmissible.

Que nos écrans de cinéma offrent aux citadins censés avoir plus de 18 ans le spectacle de Fritz the cat forniquant avec trois élues dans une baignoire, ou d'une minette du XVIe arrondissement sodomisée à coups de beurre pasteurisé, rien de plus normal. Mais qu'on informe vraiment les lycéens de la vie de leur corps, voilà qui passe les bornes.

La réponse à Thierry Maulnier, c'est le mot « racisme ». Oui, racisme. Celui d'un monde libertin mais non point libéré, où l'adulte-averti-aisé-mâle de préférence-ayant des loisirs peut s'épanouir comme il le souhaite.

Et tant pis pour les autres. Tant pis pour la misère sexuelle des jeunes auxquels l'information réelle et la contraception sont fournies si parcimonieusement. Tant pis pour la misère sexuelle des travailleurs que Guy Lux attend après deux heures d'autobus et de métro, et celle des femmes qui peuvent toujours compléter leur salaire avec des clients de passage — dommage qu'on ait supprimé les maisons closes, c'était tellement commode pour les adultes-avertis-aisés, et puis au moins les petites qui avaient eu un pépin savaient où aller... Et tant pis pour la misère sexuelle des vieux, ou que l'on qualifie tels. La secrétaire périmée, parce que sa taille s'est un peu épaissie, ou le cadre paniqué parce qu'il a 50 ans. Que ses tempes ont grisonné, ces temps-ci. Qu'il faut rester un objet de consommation dans une société de consommation. Et survivre pour produire.

Et si cette société était un mensonge ? S'il n'y avait pas de jeunes et de vieux mais, comme le suggère le Dr Carpentier, des vivants et des morts ? Des vivants ayant un droit absolu à l'épanouissement physique, au bonheur. Oui, mais voilà, s'ils en prenaient conscience, ce serait catastrophique. Ils risqueraient de se détourner de la productivité, de la consommation, de la guerre. Ce serait, disons le mot, révolutionnaire. Mais n'est-ce pas, suivant la formule marxiste, la seule façon de ne jamais se tromper en politique ?

COLETTE PIAT

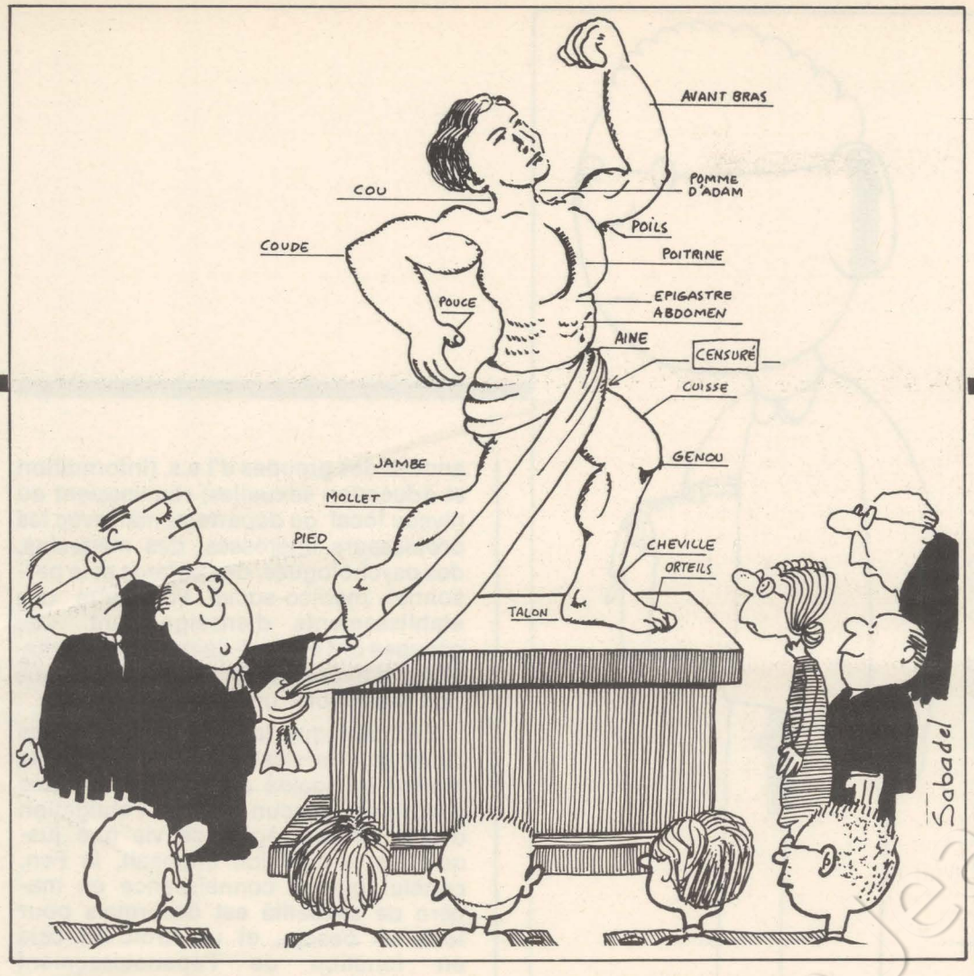

tier : rédigé il y a un peu plus d'un an à Corbeil, avec quelques élèves, dans la fureur provoquée par la sécheresse d'un cours d'information sexuelle trop abstrait, voilà qu'il provoque, par inculpation de Nicole Mercier interposée, la généralisation à toute l'Education nationale d'une information sexuelle exclusivement scientifique.

Quant à la véritable *éducation* sexuelle, si deux autres commissions ministérielles s'en préoccupent — l'une pour faire le bilan des expériences réalisées depuis un an dans ce domaine, l'autre pour choisir quelques établissements-pilotes où faire de nouvelles expériences — on ne parle encore officiellement que de « favoriser le développement des actions éducatives de caractère périscolaire appelées à être le complément de l'information ».

Autrement dit, rien de très neuf. Car, depuis trois ou quatre ans, de telles « actions éducatives » se développent régulièrement à l'extérieur de l'école. A lui seul, le Mouvement pour le planning familial a pu atteindre environ 60 000 jeunes en 1972, auxquels il faut ajouter ceux qui obtiennent simplement un cours d'un professeur — avec autorisation des parents — et ceux qui assistent à des débats organisés par des associations de parents — avec les professeurs, ou par L'Ecole des parents. Dans l'enseignement technique, c'est même une option — souvent choisie — du programme « d'initiation à la vie sociale et familiale ». La plupart du temps, dans le secondaire, ce sont les élèves eux-mêmes qui prennent l'initiative d'en faire la demande.

Pourtant, ne nous désolons pas trop vite. La victoire de Nicole Mercier, qui a eu le courage de dialoguer avec ses élèves, sur leur demande, risque d'être plus décisive qu'il n'y paraît. Ce qui ne semble être que la reconnaissance officielle d'un état de fait, pourrait bien être l'amorce d'une véritable transformation — positive — dans nos mœurs.

Qu'on y songe bien : le simple fait de compléter une planche anatomique, n'est-ce pas effacer à jamais l'ombre honteuse au sein de laquelle la sexualité était vécue comme culpabilité et troublait toutes les relations humaines ? Cette ombre qu'on qualifiait parfois de mystère nécessaire, pour se donner bonne conscience devant tous les drames qu'elle engendrait ? Cette ombre inquiétante qui troublait aussi bien les cours d'histoire sur le pouvoir des Du Barry et autres Pompadour, que les cours de géographie sur la surpopulation, ou ceux de français sur n'importe quelle tragédie classique ou n'importe quel poème d'amour ? Si, en effet, l'on peut enfin regarder en pleine lumière l'anatomie humaine, avec les enfants et les adolescents, on cessera du même coup d'avoir peur des mots qui la concernent, le dialogue s'établira, sans trémolos gênés dans la voix, et se poursuivra nécessairement de l'information simple à l'éducation véritable. On n'entendra plus une monitrice dire en rougissant aux élèves-infirmières, à propos d'un cours sur l'accouchement : « Ne parlez pas trop d'utérus dans vos familles, mais moi je suis bien obligée de vous en parler ! ».

"Ils retardent..."

Cette information n'est qu'un minimum, mais elle a donc quand même l'avantage d'être un commencement sain, par sa neutralité même.

Car la question de l'éducation sexuelle à l'école est loin d'être nouvelle. Dès 1904, le ministère se l'était posée. Mais pendant des décennies, c'était seulement de manière négative qu'on l'envisageait le plus souvent : pour lutter contre des fléaux — les maladies vénériennes, la prostitution, etc. Autrement dit, on ne pensait à parler de sexualité aux jeunes que pour les mettre en garde, →

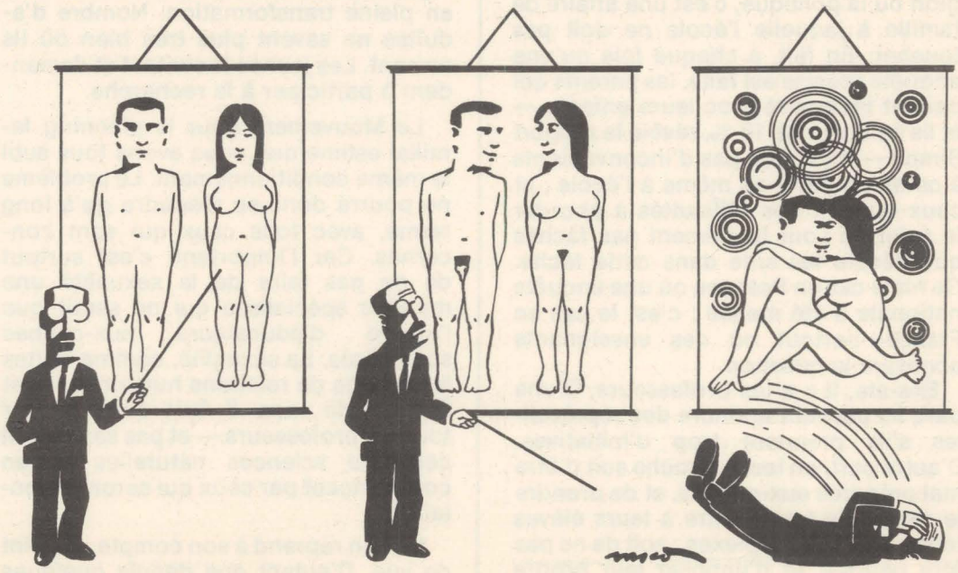

Le droit à l'éducation sexuelle



les terroriser, en associer l'image à des catastrophes ou à des perversions coupables. En fait, les progrès ont été plus rapides qu'on ne s'y attendait : une commission ministérielle de 1946, déjà beaucoup plus positive, n'envisageait cependant l'éducation sexuelle à l'école que « pour après-demain ».

Il n'empêche, bien sûr, qu'on a raison d'insister sur les limites de ce qui vient d'être obtenu : ce ne sera valable que dans la mesure où on pourra le dépasser. On peut très bien reconstituer un tabou en emprisonnant la sexualité dans le carcan d'une science. Il y a aussi un double risque à négliger ses liens avec l'affectivité : on peut, soit la rendre ennuyeuse, soit inciter à valoriser les techniques au détriment des sentiments. « Le souci d'être « orgastique », dit une sociologue, peut devenir un impératif aussi aliénant que jadis celui d'être chaste ! » Et des adolescents d'ajouter : « Le côté scientifique, c'est un peu sec ! » « L'information sur la procréation ? Ils retardent... » « C'est un minimum, mais nous, ce qu'on veut savoir, c'est tout le reste. Et puis, c'est ne pas se sentir tout seuls devant ces problèmes-là, pouvoir en parler sans craindre d'être aussitôt jugés ».

Mais pour passer de l'information minimum à l'éducation, tant de problèmes se posent encore que le ministère préfère rester dans une prudente expectative. Tout d'abord, les parents. Certains parents, du moins. Ceux qui, en principe, décident que la sexualité, comme la religion ou la politique, c'est une affaire de famille à laquelle l'école ne doit pas toucher. En fait, à chaque fois qu'une enquête précise est faite, les parents qui parlent librement avec leurs enfants — et ils ne sont que 18 %, révèle le rapport Simon — ne voient pas d'inconvénients à ce qu'on parle de même à l'école ; et ceux qui ont des difficultés à aborder le sujet ne sont finalement pas fâchés que l'école les aide dans cette tâche. Ce fut le cas en Pologne où une enquête nationale a été menée ; c'est le cas en France, partout où des enseignants abordent la question.

Ensuite, il y a les professeurs. D'une part, ils peuvent craindre des représailles s'ils prennent trop d'initiatives. D'autre part, on leur reproche soit d'être mal préparés eux-mêmes, et de prendre le risque de transmettre à leurs élèves leurs propres complexes ; soit de ne pas être neutres, et d'imposer leur propre éthique de la sexualité. Les Suédois ont résolu ce dernier problème ; les professeurs peuvent aller aussi loin qu'ils le croient nécessaire dans le dialogue, à la seule condition d'annoncer clairement la couleur : « Je suis catholique, ou marxiste, ou n'importe quoi, et c'est en tant que tel que je pense ceci ou cela. » Les jeunes peuvent ainsi choisir librement la morale qui leur paraît être la bonne. Et c'est bien là ce qu'ils demandent. Dans toutes les familles idéologiques, en effet, la morale sexuelle est en pleine transformation. Nombre d'adultes ne savent plus très bien où ils en sont. Les jeunes le sentent et demandent à participer à la recherche.

Le Mouvement pour le planning familial estime que nous avons tous subi le même conditionnement. Le problème ne pourra donc se résoudre qu'à long terme, avec tous ceux qui sont concernés. Car l'important, c'est surtout de ne pas faire de la sexualité une matière spécialisée qui ne serait que l'affaire d'éducateurs eux-mêmes spécialisés. La sexualité, comme toutes les formes de relations humaines, c'est l'affaire de tous. Il faut donc former tous les professeurs — et pas seulement ceux de sciences naturelles — en commençant par ceux qui seront volontaires.

La Fen reprend à son compte ce point de vue. D'autant que depuis quelques années des groupes d'l.e.s. (Information et éducation sexuelles) réunissaient au niveau local ou départemental, avec les professeurs intéressés, des médecins, des psychologues, des parents et le personnel médico-social volontaire des établissements d'enseignement. Ces groupes ont amassé quantité d'informations, d'expériences, de réflexions que doit rassembler une brochure.

Estimant que la transformation des structures familiales et l'accès de la femme à l'égalité avec l'homme place désormais chacun devant l'obligation d'inventer ses règles de vie que jusqu'alors la tradition imposait, la Fen, conclut que la connaissance en matière de sexualité est désormais pour tous un besoin, et un droit. Et cela en fonction de l'épanouissement personnel que chacun peut exiger de la société. Elle rappelle que la civilisation occidentale elle-même n'a pas toujours méprisé le corps et culpabilisé le plaisir.

« Il s'agit de réintégrer la sexualité dans la réalité globale de l'homme, tant au niveau de connaissance qu'à celui du vécu, dit la direction de la Fen. De substituer à une éthique de la culpabilité une éthique de l'épanouissement et de la responsabilité. De fournir à cette responsabilité les moyens de s'exercer le plus pleinement possible. » Deux points lui paraissent essentiels : l'effacement des tabous par l'aisance retrouvée dans le dialogue, et l'information des jeunes sur leur propre fécondité.

Ce dernier point est évidemment délicat. Il doit être à la fois replacé dans les problèmes du développement de l'affectivité, et ne pas être paralysant. Il ne doit pas passer sous silence l'autre dimension de l'acte sexuel, justement évoquée à la télévision par Gisèle Halimi : celle du plaisir. Il implique donc à la fois de la psychologie et une information sur la contraception.

C'est la pierre de touche. Que serait une « information sur les questions de la procréation », si elle n'expliquait pas comment la procréation peut être maîtrisée, voulue, choisie ? A la question que lui a posée devant le petit écran Simone Iff, vice-présidente du Mouvement pour le planning familial, le recteur Gauthier a répondu : « Si on parle de la fécondité, on parlera aussi des façons de l'arrêter ». Espérons qu'il ne s'agit pas d'une parole en l'air.

CHRISTIANE PEYRE

Mots croisés

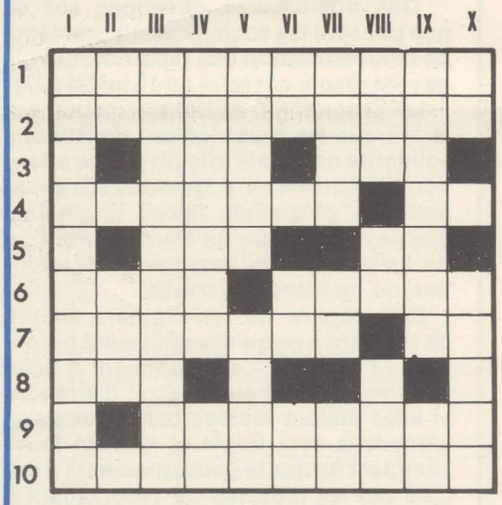

PROBLEME N° 48

HORIZONTALEMENT :

1. Permit, un jour en Crimée de faire un partage. — 2. Prévinrent. — 3. Vieille ville. Nous jette à l'eau. — 4. N'admettent pas que l'on soit dur de la feuille. Possessif. — 5. Dénué doublement de sens. Note. — 6. Flotte. Ont leur lit à l'air quand le soleil chauffe. — 7. Permet d'attraper au début du printemps. Conjonction. — 8. En rades. — 9. Délabrées. — 10. Sinistre individu.

En diagonale : bien séparée.

VERTICALEMENT :

1. Rarement utilisé pour des constructions en dur. — 2. Dans l'œil. Jugea jadis. — 3. C'est le seul à être déjà dans un vieux dictionnaire. — 4. Ont ce bon goût de nature. Fin d'infinitif. — 5. Personnes. Chantent en anglais. — 6. Note. Lac. Contracté. — 7. Périodes. Premier. Symbole chimique. — 8. Propre. Pronom. Arrivée. — 9. Faisait une belle jambe à l'hoplite. Préposition. 10. Copulative. Ralentissement de la circulation.

SOLUTION DU PROBLEME N° 47

HORIZONTALEMENT : 1. Similitude. — 2. Prétends. — 3. Râ. Une. — 4. Esclandres. — 5. Ecritures. — 6. Et. Ta. — 7. Obi. Espion. — 8. Il. Bicêtre. — 9. Net. Nia. — 10. Tsé (1/2 Tsé-tsé !). Taupes.

VERTICALEMENT : 1. Sprée. Oint. — 2. Irascibles. — 3. Me. Cr. Té. — 4. Italie. — 5. Lé. Atteint. — 6. Inonu. Scia. — 7. TD. Drapeau. — 8. Usure. IT (Ite). — 9. Nestor. — 10. Etés. Anées.

BULLETIN D'ABONNEMENT A L'UNITE
41, Boulevard MAGENTA - Paris 10e

Je soussigné (1).....

Profession .....

Demeurant .....

.....

*désire souscrire un abonnement**

normal de 6 mois à	*50 F*	☐
normal d'un an à	*90 F*	☐
de soutien à	*100 F*	☐
de soutien à	*150 F*	☐
de soutien à	*200 F*	☐

**Cochez la case correspondante*

*Je vous adresse le montant correspondant**

par chèque bancaire ☐
par chèque postal ☐
ou virement au C.C.P. ☐
Roland Florian Paris 14920-38

Date et Signature

(1) PRIERE D'INDIQUER NOM ET ADRESSE EN LETTRES CAPITALES

Pour les abonnements Etranger, le prix sera indiqué sur demande.

Rédaction : 5 rue Viollet-le-Duc
(Paris-9e) Tél. : 878.44.34
Administration : 41 bd de Magenta
(Paris-10e) Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION

Serge Richard (rédacteur en chef), Claude Fuzier, Guy Perrimond, Nicolas Brimo, Michèle Backmann, Robert Butheau, Daniel Mitrani, Jean Montagnard, Gilberte Muller, Christiane Peyre, Maurice Séveno, Pierre Thibault, Claude Vintoux, Antoine Violet, André Perlstein (photos).

SEC. DE REDACTION-MAQUETTES
Nicole Chaillot

AVEC LA COLLABORATION DE

Jean-Pierre Chevènement, Georges Conchon, Yves Durrieu, Roger Fajardie, Georges Fillioud, Claude Gault, Gérard Jaquet, Pierre Joxe, Pierre Lavau, Emile Loo, François Mitterrand, Robert Pontillon, Henri-François Rey, Georges Sarre, Dominique Taddeï.

ADMINISTRATION

Conseiller technique : François de Grossouvre
Relations extérieures et Publicité : Michèle Pancaldi
Directeur de publication : Michel Lecornet.
Société éditrice : Les Nouvelles Editions de l'An 2000.

Publicité Commerciale et spectacles : France-Lafayette — 10, rue Bleue, Paris-9e — 523.10.35 (J.P. Lemaire).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

Réponses aux téléspectateurs

Nous avons publié, dans notre numéro de la semaine dernière, une première série de réponses aux questions des téléspectateurs qui n'avaient pu réussir à passer à l'antenne lors de l'émission télévisée du 4 janvier réservée au Parti socialiste.

Ces réponses concernaient la retraite des cadres, le troisième âge, le programme agricole, la nationalisation de Hachette, le mode de scrutin, la force de frappe, les petits commerçants, la gauche et Israël et s'ajoutaient à celles auxquelles François Mitterrand avait répondu en direct : statut de l'O.r.t.f., rapports avec le Parti communiste, fuite des capitaux en cas de victoire de la gauche, nationalisations, chrétiens et socialisme, rôle des femmes.

En plus des 400 interventions téléphoniques au moment même de l'émission, plusieurs milliers de lettres sont parvenues au Parti socialiste, qui s'efforce d'y répondre directement. Les questions posées recoupent celles évoquées ci-dessus et quelques autres que nous traitons aujourd'hui, sans pouvoir les aborder toutes.

L'avenir des écoles libres

Beaucoup de questions évoquent les problèmes de l'Education nationale et plus particulièrement l'avenir de l'enseignement privé.

Il faut rappeler que le programme commun prévoit que tous les secteurs de l'enseignement initial et une partie importante de l'éducation permanente seront réunis dans un service public et laïque dépendant du ministère de l'Education nationale. Dès la première législature, les établissements privés percevant des fonds publics — qu'ils soient patronaux, à but lucratif ou confessionnels — seront en général nationalisés. L'intégration progressive de leur personnel non ecclésiastique se fera selon les procédures garantissant le droit d'option, le respect des qualifications, le bénéfice des avantages du service public. Les transferts nécessaires de locaux excluront toute spoliation. La situation des locaux ou des personnels des établissements privés ne recevant pas de fonds publics fera l'objet d'un examen en vue de leur intégration éventuelle. Quant à la question controversée de la présence de prêtres dans l'enseignement public, elle reste ouverte et nous l'avons nous-mêmes largement évoquée dans ce journal *(voir « l'Unité » des 20 octobre et 10 novembre 1972).*

Avortement, contraception

Plusieurs correspondants souhaitent savoir ce que fera la gauche dans ce domaine qui est devenu d'une brûlante actualité.

Le programme commun précise que l'éducation sexuelle sera développée et que les moyens anticonceptionnels feront l'objet d'une large information. Ils seront mis à la disposition des intéressés, qui les utiliseront sous contrôle médical. Des consultations et des centres appropriés dans les hôpitaux et dispensaires publics seront ouverts à cet effet. La législation répressive concernant l'avortement sera abrogée, au profit d'une nouvelle loi fondée sur la reconnaissance des libertés individuelles et l'esprit de responsabilité, étant entendu que l'avortement ne sera pas considéré comme un moyen de régulation des naissances.

Les anciens combattants

Dans une autre série de questions, des correspondants s'étonnent que le programme commun ne parle pas des problèmes des anciens combattants.

En réalité, cette question a fait l'objet d'un additif spécial adopté par les trois partis signataires du programme commun et qui prévoit que les points principaux du contentieux concernant les anciens combattants et victimes de guerre seront réglés par :

— l'application loyale du rapport constant ;

— le retour à l'égalité des droits à la retraite du combattant ;

— la revalorisation des pensions de veuves, d'orphelins et d'ascendants ;

— le retour à la proportionnalité des pensions inférieures à 100 % ;

— la retraite professionnelle au taux plein à 60 ans aux prisonniers de guerre, comme à ceux qui ont souffert des guerres ;

— l'abrogation de toutes forclusions ;

— la reconnaissance de la qualité de combattant aux anciens combattants en Algérie, Tunisie et Maroc.

L'indemnisation des rapatriés

Très nombreuses questions sur ce que pensent les socialistes du problème de l'indemnisation des rapatriés, qui n'a pas été résolu par la loi du 15 juillet 1970.

Le programme socialiste insiste sur le fait que les rapatriés ont droit à une solidarité nationale effective. Une attention particulière sera apportée à la situation des personnes âgées originaires des pays d'Afrique du Nord (attribution de l'allocation de logement, construction de maisons de retraite).

Leur régime de retraite sera adapté de manière à ce qu'elles puissent percevoir un montant correspondant à celui qu'elles auraient été en droit d'attendre si elles étaient restées dans leur pays. L'amnistie sera totale et non un faux-semblant tel que le gouvernement l'a décidé par les mesures de 1968. Quant à l'indemnisation, elle devra être financée dans le cadre d'un fonds national spécial et raisonnablement étalée dans le temps.

LA REVUE SOCIALISTE
reparait

Revue mensuelle de formation et d'approfondissement de la pensée socialiste.

● Articles doctrinaux et d'actualité

● Chroniques bibliographiques

● Recueil des actes du Parti

La Documentation indispensable à tout militant
le n° : 6 F

ABONNEZ-VOUS
(10 nos par an)
SUSCITEZ
DES ABONNEMENTS
normal 45 F
bibliothèques 35 F
étudiants 35 F
soutien 60 F
étranger 70 F
CCP Paris 54.62.27
LA REVUE SOCIALISTE : 12 cité Malesherbes. Paris 9e

Imprimerie « d'Hebdo-T.C. » — 76-YVETOT